

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

UNIA

N° 10

27^e année · vendredi 7 juin 2024

Le bimensuel du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

RÉCIT D'UNE GRÈVE HORS NORME



OLIVIER VOGELANG

Menacés d'être licenciés sans plan social, les travailleurs et les travailleuses de Vetropack ont pris le contrôle de leur usine. Retour sur sept journées de grève et d'occupation, au terme desquelles ils ont enfin obtenu l'ouverture de négociations. **PAGES 12-13**

POINT DE MIRE

«Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait»

Jérôme Béguin

En moins d'une heure ce vendredi 24 mai, les 170 travailleurs et travailleuses de la verrerie de Saint-Prex (VD) ont pris le contrôle de leur usine. Ils ont barré les accès au site, mis la main sur le stock, organisé la maintenance des installations et tenu des assemblées générales.

Ils n'avaient pas d'autre choix.

Leur employeur, Vetropack, avait confirmé le 14 mai son intention de fermer la dernière verrerie de Suisse. Le site qui l'a vue naître en 1911 ne serait plus en mesure de rassasier l'appétit d'un groupe aujourd'hui présent dans neuf pays, devenu l'un des plus grands producteurs européens de verre d'emballage, avec des revenus annuels avoisinant les 900 millions de francs. Soutenus par les syndicats Unia et Syna, les salariés avaient présenté un contre-projet

bien ficelé, rejeté par la direction de la multinationale, qui, pressée, entendait procéder aux premiers licenciements avant la fin du mois de mai. Les ouvriers, dont certains affichent plus de trente ans de boîte au compteur, allaient se retrouver sur le carreau sans véritable plan social. Rien de plus normal au pays de la paix du travail et de la sacro-sainte liberté économique consacrant la domination des héritiers et des propriétaires, qui peuvent, à leur guise, liquider sur l'autel du profit un patrimoine industriel, un savoir-faire et le gagne-pain de familles ouvrières. A l'instar du principal actionnaire de Vetropack, Claude Cornaz.

Mais après sept longues et difficiles journées de grève, les ouvriers ont obtenu le gel des licenciements et l'ouverture de négociations. Chapeau! L'espace de quelques jours, ils auront, en outre, laissé entrevoir la possibilité qu'une usine se passe de patron. Ils avaient déjà élaboré un projet alternatif à la fermeture qui a, selon 24 heures, «impressionné» le directeur général de Vetropack, Johann Reiter. Ecartant la direction et les contremaitres, ils ont, durant la grève, maîtrisé seuls des installations complexes et donné corps à une démocratie ouvrière, rendant ainsi des couleurs à des vieilles idées du mouvement prolétarien sur la libre association des producteurs. Utopique? Oui, dans le sens des mots attribués à l'écrivain Mark Twain: «Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait.» Leur action pourrait inspirer les luttes d'autres salariés.

Certains préféreraient y voir un baroud d'honneur. Qui signe, toutefois, l'une des belles pages de l'histoire de cette verrerie, même si c'est sans doute la dernière.

A voir cette mobilisation et le soutien manifesté par la population durant la grève, on pourra toutefois se demander s'il n'eût pas été possible de sauver la verrerie par une action délibérée et déterminée. Il aura sans doute manqué l'engagement d'un large comité de soutien politique. Faire reculer des multinationales est possible, si l'on songe, dans un passé récent, à Novartis qui voulait fermer Prangins, ou Generali qui entendait quitter Nyon. Deux combats d'Unia.

D'autant qu'à l'heure du réchauffement climatique, au moment où nous devons privilégier les circuits courts, envoyer notre verre à l'étranger pour être cassé et refondu est contraire au bon sens.

Mais les autorités vaudoises n'ont pas tapé du poing sur la table, tandis que, dans les couloirs du Palais fédéral, le conseiller fédéral en charge de l'Economie, Guy Parmelin, traînait ses patins. Il est plus que temps que, comme le réclame Unia, soit élaborée et mise en œuvre en Suisse une véritable politique industrielle permettant de maintenir l'activité et les emplois autant que d'assurer la transition écologique.

L'engagement sincère et résolu des autorités se fait attendre alors que les travailleurs continuent de se battre pour un plan social digne de ce nom. ■

PROFIL



Walter el Nagar, un chef idéaliste et frugal.

PAGE 2

14 JUIN

Les femmes ne lâchent rien.

PAGE 3

CONSTRUCTION

«A 33°C, il faut arrêter les chantiers».

PAGE 5

VENTE

Plan social M-Budget pour les licenciés de Migros.

PAGE 7

Sonya Mermoud

Une cuisine créative, saine et accessible à tous, y compris aux personnes démunies: voilà l'ambition poursuivie par Walter el Nagar. Un chef atypique qui consacre ses talents à défendre des valeurs humanistes. Un idéaliste nourri par des convictions marxistes bien ancrées, comme en témoignent le marteau et la faucille tatoués sur ses bras. Un cuisinier au grand cœur opérant avec le sel de l'enthousiasme, la douceur de la générosité et la chaleur de ses origines italo-égyptiennes. Tout en bénéficiant du liant d'une énergie débordante. L'outil de travail de cet inclassable artiste des fourneaux? Le Refettorio, ouvert il y a deux ans à Genève. Une cantine gastronomique que cet homme de 43 ans administre sur un mode collégial, solidaire et écologique. L'établissement intégrant une dizaine d'employés privilégie les produits locaux et a fait de la lutte contre le gaspillage alimentaire une de ses marques de fabrique. Mais surtout, l'enseigne inscrit la justice sociale à son menu. Et sert à midi des plats hauts de gamme qui contribuent à financer, le soir, les mêmes repas à une clientèle défavorisée. Avec l'idée que chacun doit pouvoir accéder à des mets goûteux et de qualité. Entre 70 et 80 soupers sont ainsi distribués gratuitement journalièrement à des personnes en situation de précarité sélectionnées par des ONG partenaires. «Mon patron ne s'appelle pas profit ou alors profit social», image Walter el Nagar, assurant aussi le fonctionnement de son entreprise à travers la Fondation Mater qu'il a créée.

DU BONHEUR POUR TOUS

«Il ne s'agit pas de charité mais de solidarité. Je souhaite démontrer qu'une autre réalité est possible», précise le bouillonnant chef, qui a encore remis le couvert l'an passé, créant le Forum en faveur du droit à l'alimentation. Une rencontre qui s'est tenue pour la seconde fois dans la Cité de Calvin à fin mai, avec le but de lancer une initiative européenne soutenant l'exigence défendue. Cette démarche constitue un pas de plus sur le chemin tracé par Walter el Nagar. Qui, durant la pandémie et avec l'aide d'une équipe de cuisiniers au chômage technique, a concocté pas moins de 35 000 repas en faveur de personnes frappées de plein fouet par la crise sanitaire dans la riche Genève... «L'alimentation est politique», déclare l'entrepreneur, conscient du caractère ambitieux de ses démarches. Mais le quadragénaire, déterminé, a le cuir solide. Et une force de travail hors norme. «Ma thérapeute me décrit comme un être psychorigide. Un moine. Je me voue entièrement à mon activité professionnelle», sourit le passionné, nuançant néanmoins son propos à l'évocation de son enfant de 3 ans et demi, avant d'insister: «Mes idées agissent comme carburant. Je m'intéresse aux autres et rêve d'un bonheur pour tous. De mon côté, je n'ai besoin de rien. Je suis une personne frugale.» Un tempérament aussi forgé dans le creuset familial.

MILIEU RURAL ET COMMUNISTE

Walter el Nagar est né à Milan, mais a passé les premières années de sa vie dans la province italienne de Caserta, à une trentaine de kilomètres de Naples, auprès de sa grand-mère maternelle. «J'ai grandi dans un milieu rural, catholique et communiste», raconte l'homme, qui rejoindra ses parents dans la ville industrielle italienne au début de sa scolarité. «Ma mère s'était enfuie de son village pour se soustraire à un mariage arrangé. Mon père était un hippie.» Le couple rebelle travaille alors comme restaurateurs et donne à son fils le goût de la bonne cuisine artisanale. En mar-

chant dans ses pas, Walter el Nagar rêve aussi d'échapper à la banlieue sensible – entre trafic de drogues, criminalité, brutalité de la rue – où vit la famille. «A 18 ans, sans travail, j'étais tellement désespéré que j'ai demandé à un dealer de m'engager. Il a refusé. Ma jeunesse a été marquée par le passage du plein-emploi, de la stabilité, aux petits jobs, aux contrats précaires», raconte le cuisinier autodidacte, qui choisira, à la troisième réélection de Silvio Berlusconi, de quitter l'Italie. «Je suis parti vivre en Norvège, réputée pour sa politique sociale.» Un an plus tard, l'immigré s'ins-

talle à Los Angeles où il résidera durant sept ans avant d'entreprendre, alors sous la toque de chef, une tournée culinaire, opérant dans des restaurants éphémères. Ce voyage le conduira à Barcelone, Ibiza, Moscou, Tulum, Singapour ou encore Dubaï, «un enfer où règne l'esclavage», avant qu'il ne dépose ses valises à Genève où il va travailler dans l'enseignement d'un hôtel sélect de la ville. Un trimestre plus tard, il rend toque et tablier.

AGIR SUR LE TERRAIN POLITIQUE

«Je ne voulais pas bosser pour les riches. Genève était pour moi la ville

des droits de l'homme, des institutions humanitaires. J'étais un peu naïf.» Walter el Nagar lance alors son propre restaurant, Le Cinquième Jour, un petit établissement éthique et solidaire. Il y propose des mets hauts de gamme tout en promouvant l'inclusivité, le respect des droits du personnel – «On exploite beaucoup dans ce milieu» – et l'accueil d'une clientèle intégrant aussi une population sans moyens. «Nous servions un jour par semaine gratuitement des personnes dans la précarité.» Les objectifs commerciaux auront toutefois raison, deux ans plus tard, de son projet humanitaire. Aujourd'hui, Walter el Nagar rêve d'élargir le champ de ses convictions et de ses actions sur le terrain politique. «L'âge des révolutions est terminé. Il nous faut agir différemment, recourir à d'autres outils pour faire valoir la solidarité, la beauté, la paix et la culture», affirme celui qui porte ses valeurs via sa cantine gastronomique, la Fondation Mater et le Forum en faveur du droit à l'alimentation. Et confie sa détestation de l'arrogance, du racisme, de la violence et de l'ignorance. Quant à son plat préféré, le chef mentionne les cavatelli à la sauce tomate de sa tante, accompagnés d'un morceau de fromage et d'un vin du terroir. Une certaine simplicité pour celui qui ne veut pas d'une gastronomie élitaires. Et une vision des arts de la table et du vivre ensemble qui mérite bien des étoiles... ■

www.refettoriogeneva.org


Dans son restaurant genevois, Le Refettorio, Walter el Nagar sert à midi des plats hauts de gamme qui contribuent à financer, le soir, les mêmes repas à une clientèle défavorisée.

UN CHEF IDÉALISTE ET FRUGAL

Fondateur du Forum en faveur du droit à l'alimentation, responsable d'une cantine gastronomique, le chef Walter el Nagar se sert de la cuisine pour exprimer ses idées. La solidarité au cœur de ses recettes

LES TRAITS TIRÉS

Vincent

LA POSTE VA FERMER 170 FILIALES EN SUISSE


LES FEMMES NE LÂCHENT RIEN

Ce 14 juin sera placé sous le signe de la défense des rentes et des salaires des femmes. Entretien avec Aude Spang, secrétaire nationale à l'égalité pour Unia

Propos recueillis par Manon Todesco

J-7 avant le prochain 14 juin, qui mettra à l'honneur la condition financière des femmes, en activité et à la retraite. Revendications, actions et avenir de la lutte féministe: Aude Spang, secrétaire nationale à l'égalité pour Unia, revient sur les enjeux de cette journée de mobilisation.

QUESTIONS RÉPONSES

Quelles sont les revendications principales de ce 14 juin ?

La thématique des salaires et des rentes sera au cœur de cette journée. Pas parce que le reste n'est pas pertinent mais parce que l'actualité politique est brûlante, notamment à travers la réforme LPP 21 qui s'attaque à toutes les rentes mais qui est spécifiquement problématique pour les femmes. Quant aux salaires, entre l'inflation et les augmentations salariales qui n'arrivent jamais, y compris dans les métiers que le Covid a révélés comme «essentiels», il est urgent de tirer la sonnette d'alarme. N'oublions pas que les femmes sont majoritairement présentes dans les secteurs les moins conventionnés. La moitié d'entre elles en Suisse touche moins de 4126 francs par mois, alors que nous revendiquons un minimum de 5000 francs mensuels pour les métiers avec formation. En résumé, notre slogan «Du respect, du temps et de l'argent» est toujours valable, mais on se concentre cette année sur le volet financier.

Quel genre d'actions auront lieu ?

Unia va organiser une conférence de presse sur la place Fédérale à Berne en présence de travailleuses de nos branches, notamment de la vente ou encore des assistantes en pharmacie. Il y aura par ailleurs des actions dans les régions, au sein des entreprises mais aussi dans l'espace public (voir le programme ci-contre, *ndlr*). Des grandes manifestations auront lieu à Berne, Genève, Lausanne ou encore Fribourg, en collaboration avec les



Le 14 juin 2023, 30 000 femmes avaient manifesté à Genève.

collectifs féministes locaux. Même si la campagne de cette année est plus réduite, il est important de rester mobilisées et de continuer à faire vivre le mouvement féministe. Car malgré des avancées politiques discrètes, ces grèves des femmes ont un impact réel et profond sur la société. En tant que syndicat, il est important qu'on reste engagés sur le sujet. On ne doit pas s'arrêter à 2019 et 2023, c'est un processus et nous sommes contentes de voir cette dynamique évoluer. L'objectif de fond est que les femmes s'organisent toujours plus et toujours mieux sur leur lieu de travail, pour du respect, du temps et de l'argent!

La Conférence des femmes d'Unia a eu lieu fin mai. Qu'en est-il ressorti ?

Nous nous sommes réunies pour tirer le bilan des dernières années de

mobilisation et préparer la suite de la lutte. Deux points importants ont été discutés. D'abord, nous avons adopté un guide pour l'égalité dans les conventions collectives de travail (CCT). Cet outil s'adresse aux collègues syndicalistes qui vont négocier avec les patrons afin qu'ils intègrent et fassent passer nos revendications féministes dans les CCT. En outre, nous envisageons de lancer une grande campagne de lutte contre les violences sexistes, le harcèlement sexuel et les discriminations au travail. Un travail qui va être mené par les membres de la Commission Femmes d'Unia et qui prendra quelques années, car nous voulons vraiment que la préparation soit sérieuse et efficace. Ces problématiques sont syndicales, car elles sont liées au monde du travail: une femme sur

trois subit du harcèlement sexuel au travail en Suisse! On sait que les personnes les plus touchées sont actives dans les branches les plus précaires où travaille une majorité de femmes comme le nettoyage, l'économie domestique ou encore l'hôtellerie-restauration. Nous savons que ce sont des sujets difficiles, mais il est de notre responsabilité de les dénoncer, de sensibiliser et de définir des revendications pour changer les choses. Il ne faut pas lâcher le morceau! D'ailleurs, la campagne appellera la Confédération à enfin ratifier la Convention 190 de l'OIT qui reconnaît le droit à un monde du travail exempt de violence et de harcèlement. ■

LES PRINCIPALES ACTIONS DU 14 JUIN EN SUISSE ROMANDE

LA CHAUX-DE-FONDS

Dès 17h: kermesse féministe à la Promenade des Six-Pompes 6. Prends ton pique-nique et ta vaisselle. Soirée festive.

DELÉMONT

14h30: atelier pancartes sur la place Roland-Béguelin, discours, animation musicale par le groupe SoRorité.

17h: manifestation dans les rues de la vieille ville et arrivée dans la cour du château, puis discours et stand du collectif féministe Jura.

FLEURIER

16h: apéro de lutte pour l'égalité, place de la Gare.

17h36: départ collectif en train pour rejoindre les actions de Neuchâtel.

GENÈVE

15h: rassemblement autour de la scène du parc des Bastions.

15h24: cri pour l'égalité, puis discours et performances militantes sur scène.

18h: manifestation, puis soirée festive.

LAUSANNE

12h: action des assistantes en pharmacie devant les pharmacies Benu et Sun Store de la Riponne.

18h: rassemblement à la place de la Riponne pour la manifestation de la Grève féministe.

NEUCHÂTEL

15h: remise d'une pétition au Château de Neuchâtel pour une loi à la hauteur des enjeux de l'accueil de la petite enfance.

16h: rassemblement sur la place des Halles, musique, stands.

17h30: prises de parole.

18h30: «Match de foot féministe: LPP 21 - un autogoal pour les femmes». Soirée musicale avec Djettes Y OTRAS Chicas, bar et restauration.

Programme détaillé et complet du 14 juin sur unia.ch et 14juin.ch ■

La bataille pour la 13^e rente AVS n'est pas finie

Le projet de financement mis en consultation par le Conseil fédéral est loin de faire l'unanimité. Bras de fer en vue au Parlement

Antoine Grosjean

Après le plébiscite de la 13^e rente AVS début mars, le débat est loin d'être clos. Le Conseil fédéral a mis en consultation son projet

de financement le 22 mai, fixant le délai au 5 juillet pour viser une mise en œuvre dès 2026. Mais ses propositions sont loin de faire l'unanimité et donneront certainement lieu à un bras de fer au Parlement.

D'ici à 2030, le coût de la 13^e rente devrait s'élever à 4,7 milliards de francs par an. Pour éviter d'assécher à moyen terme le fonds de l'AVS, doté de 48 milliards, le Conseil fédéral propose deux variantes: soit une hausse des cotisations salariales de 0,8 point, qui rapporterait 3,8 milliards de francs par an, soit une augmentation de celles-ci de 0,5 point (+2,4 milliards), combinée à une hausse de la TVA de 0,4 point (+1,5 milliard), pour un total de 3,9 milliards de recettes en 2030. Le gouvernement rejette toutes les autres idées émises après la votation, telles qu'un impôt sur les successions ou une taxe sur les transactions boursières. Par ailleurs, il veut diminuer temporairement la part de la Confédération, qui assume actuellement 20,2% des dépenses de l'AVS, afin de ne pas plomber les finances fédérales.

UNE HAUSSE DES COTISATIONS INDOLORE

L'Union syndicale suisse (USS), qui avait lancé l'initiative sur la 13^e rente, salue le fait que le Conseil fédéral veuille aller vite. Elle préfère clairement la première variante. Pour elle, augmenter les cotisations salariales est la meilleure mesure sous l'angle social,

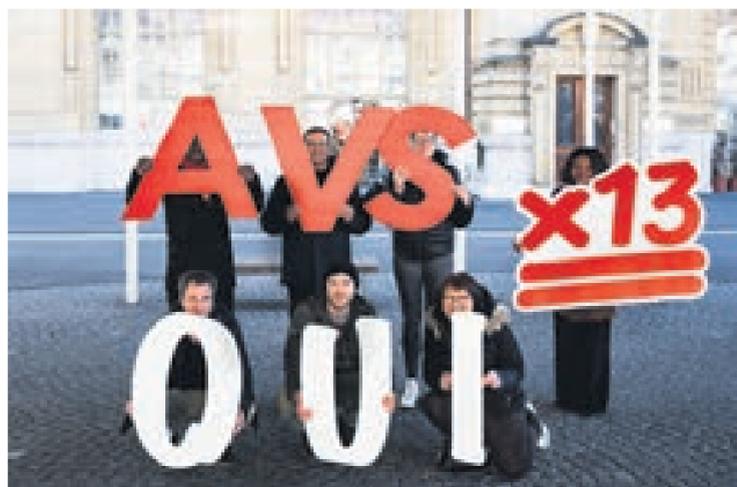
puisque les hauts revenus contribuent davantage que les bas. De plus, elle pense que ce sera indolore pour la population, puisque d'autres cotisations ont baissé ces derniers temps. Cependant, l'USS ne lancera pas de référendum contre une éventuelle hausse de la TVA, même si celle-ci touche indistinctement toutes les classes sociales. «Selon nos calculs, elle resterait supportable pour les ménages», confie Gabriela Medici, première secrétaire adjointe de l'USS. Le problème de cette mesure, c'est surtout qu'elle est plus difficile à mettre en œuvre, car cela nécessite une votation populaire, avec double majorité, pour modifier la Constitution. Quant aux autres pistes de financement écartées par le Conseil fédéral, l'USS estime qu'elles ne garantiront pas de recettes suffisamment stables sur le long terme.

En revanche, la baisse de la contribution de la Confédération est jugée inacceptable par la fédération syndicale, qui refuse de déroger au principe du «qui commande paie». L'USS suggère, pour alléger la facture, que les cantons passent aussi à la caisse, vu que la 13^e rente leur procurera des recettes supplémentaires.

REJET FRONTAL À DROITE

Pour l'instant, c'est à droite que les propositions du Conseil fédéral suscitent le rejet le plus frontal. Le PLR s'oppose à ce qu'il considère comme de nouveaux impôts et veut plutôt encourager le fait de continuer à travailler après l'âge de la retraite, sur une base volontaire. De son côté, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) a déjà rejeté au début de mai le projet mis en consultation. Sa majorité juge que la question du financement de la 13^e rente devra être réglée lors de la prochaine révision de l'AVS.

Le Parti socialiste accuse la droite de ne pas accepter le résultat des urnes. Pour lui, torpiller son financement reviendrait à renoncer à la 13^e rente. Or, il souligne que sa mise en œuvre est urgente, car les loyers et les primes d'assurance maladie ne cessent d'augmenter. «Il n'est pas acceptable que le camp bourgeois affaiblisse l'AVS pour faire passer plus tard une augmentation de l'âge de la retraite contre la volonté du peuple», déclare la vice-présidente du PS suisse Valérie Piller Carrard. ■



Les militants d'Unia, comme ici à La Chaux-de-Fonds, se sont fortement engagés pour faire triompher la 13^e rente dans les urnes le 3 mars.

Les accidents du travail gâchent les loisirs. Protégez-vous.

Conseils à
suivre pour
votre sécurité:
suva.ch/securite

La vie est plus belle sans accident.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Financé par la CFST
www.cfst.ch

suva

LES AÎNÉES POUR LE CLIMAT NE BAISSENT PAS LA GARDE

Les Aînées pour le climat demandent au Parlement de respecter le verdict de la Cour européenne des droits de l'homme et préviennent qu'elles surveilleront sa mise en œuvre

Sonya Mermoud

Amère déçue pour les Aînées pour le climat à la suite de la motion de la Commission des affaires juridiques du Conseil national et de celle de la Chambre haute. Ces instances ont invité le gouvernement à ne pas donner suite à l'arrêt rendu par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Le 5 juin, à l'heure où nous mettons ce journal sous presse, le Conseil des Etats venait leur emboîter le pas à son tour. Pour mémoire, les juges de Strasbourg avaient condamné le 9 avril la Suisse en raison de son inaction climatique et des risques pesant dès lors sur la santé des femmes âgées. Ce jugement historique, relayé bien au-delà de nos frontières, avait réjoui les militantes qui se sont battues huit années durant pour obtenir gain de cause (voir L'ES du 25 avril). «C'est choquant! Les parlementaires refusent de s'atteler sérieusement à remédier à la violation de nos droits fondamentaux et ignorent le verdict de l'institution juridique la plus importante pour la protection des droits humains», a réagi par voie de communiqué Anne Mahrer, coprésidente avec Rosmarie Wydler-Wälti des Aînées pour le climat, en estimant que c'était «une trahison envers les femmes âgées qui souffrent et souffriront à l'avenir des conséquences bien réelles du réchauffement climatique».



Action de protestation des Aînées pour le climat la veille de la décision du Conseil des Etats. Les militantes ont dénoncé une ingérence politique dans une décision judiciaire.

INTERPRÉTATION ERRONÉE

Inquiètes, les Aînées pour le climat, avec le soutien de Greenpeace et de leurs avocats, ont organisé par la suite, fin mai, une conférence de presse, appelant le Parlement et le Conseil fédéral à prendre au sérieux le verdict de la CEDH et à protéger les institutions. Les différents intervenants ont saisi cette occasion pour rappeler les principaux points de l'arrêt qui reconnaît le droit aux plaignantes de disposer d'une protection de l'Etat contre les effets négatifs des canicules sur leur santé. «Le droit à vivre dans un environnement sain préservant l'intégrité physique et psychique des personnes doit être garanti. Le dérèglement climatique porte atteinte à cette intégrité. L'Etat a donc l'obligation de prendre des mesures suffisantes pour y remédier», a déclaré en substance l'avocat Raphaël

Mahaim, un des défenseurs de l'association. La manière dont a été interprétée la décision de la Cour a aussi été critiquée. «Estimer que la politique menée actuellement par la Suisse dans le domaine climatique répond aux exigences en termes de droits humains établies par l'arrêt de la CEDH est une affirmation erronée. Pire, c'est une affirmation sans fondement.» Pour l'Association, la Loi fédérale sur les objec-

tifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI) ne satisfait pas aux nécessités requises. Elle estime que les buts visés sont insuffisants, car ils ne reposent pas sur un budget carbone équitable par rapport au budget carbone mondial. La modification de la Loi sur le CO₂ du 15 mars dernier ne permettrait pas davantage de corriger le tir.

JUGEMENT CONTRAIGNANT

«Le cadre légal reste insuffisant. Les mesures concrètes manquent. La Suisse a violé ses propres objectifs climatiques, ont estimé les défenseurs. La CEDH souligne que chaque Etat a la responsabilité de contribuer à limiter l'élévation globale des températures à un maximum de 1,5°C. Si tous les pays suivaient la courbe de réduction des émissions de la Suisse, le réchauffement planétaire pourrait monter jusqu'à 3°C.» L'association rejette par ailleurs l'accusation qui voudrait que la Cour, avec son verdict, ait porté atteinte à la marge d'appréciation des Etats et à sa fonction subsidiaire. «La CEDH n'a, de fait, pas prescrit à la Suisse les mesures qu'elle doit prendre pour atteindre ses objectifs climatiques.» Au-delà de l'analyse d'autres éléments ju-

ridiques, les Aînées pour le climat ont rappelé le caractère contraignant du jugement. «En signant la Convention des droits de l'homme, la Confédération s'engage à respecter les verdicts de la Cour. Le Conseil fédéral doit être le gardien du temple dans cette affaire.» Les militantes demandent au gouvernement de mandater une étude scientifique indépendante des objectifs climatiques, en tenant compte du budget carbone du pays par rapport à celui mondial. Elles préviennent qu'elles se réservent le droit d'informer le Comité des ministres de l'Europe, qui surveille l'exécution des jugements, de toutes évolutions ou omissions observées dans notre pays. «Nous restons attentives et suivrons la mise en œuvre du verdict», ont insisté les deux coprésidentes de l'association. ■

«Estimer que la politique menée actuellement par la Suisse dans le domaine climatique répond aux exigences en termes de droits humains établies par l'arrêt de la CEDH est une affirmation erronée. Pire, c'est une affirmation sans fondement.»

«A 33°C et plus, il faut arrêter les chantiers»

Les partenaires sociaux de la construction demandent une protection de la santé efficace et pratique en cas de canicule

Sonya Mermoud

Exécuter des travaux harassants en plein cagnard: une situation dangereuse pour les ouvriers de la construction que les partenaires sociaux entendent bien éviter. Dans un communiqué commun, les syndicats Unia et Syna, ainsi que la Société suisse des entrepreneurs (SSE) demandent une protection efficace et pratique de la santé des salariés. Et ont fixé à 33°C le seuil de température à partir duquel les travaux doivent pouvoir être interrompus. «Il est impératif que cette limite atteinte, les employés œuvrant à l'extérieur et exposés en plein soleil puissent s'arrêter», souligne Simon Constantin, membre de la direction du secteur construction

d'Unia. Et de noter que l'engagement de la SSE pour la suspension des travaux en cas de canicule est une nouveauté qui peut être saluée. Le collaborateur d'Unia insiste également sur la nécessité d'impliquer tous les acteurs du secteur pour que la santé du personnel soit préservée, y compris les maîtres d'ouvrage et les autorités.

QUESTION DE BON SENS

«Les maîtres d'ouvrage sont appelés à assumer leurs responsabilités et à reporter les délais d'exécution sans pénalité. C'est du bon sens. Mais beaucoup s'y refusent et font pression sur les entreprises qui prennent du retard en les menaçant d'amendes susceptibles de s'élever à plus d'une dizaine de milliers de francs par jour.» Le syn-

dicaliste estime que dès la planification du chantier le risque d'intempéries doit être pris en compte. «Il faut prévoir un peu de marge. Mais on assiste aujourd'hui, avant même que la première pierre d'une maison ou d'un immeuble ne soit posée, à l'annonce de la date d'entrée dans les logements en question des futurs habitants. Avec, pour conséquence, une augmentation des cadences qui pèsent lourdement sur les employés et qui nuisent à leur santé.» Les syndicats et la SSE souhaitent désormais que des critères clairs soient établis en cas de canicule. Et fassent l'objet de normes légales impliquant tous les partenaires du secteur. Dans ce sens, ils ont organisé une table ronde réunissant l'ensemble des acteurs

concernés par la question – représentants de maîtres d'ouvrage, d'entreprises générales, de la Suva et des autorités.

POUR UNE SOLUTION GLOBALE

«Nous allons poursuivre la discussion ces prochains mois. Nous souhaitons obtenir l'adhésion de tous et miser sur une solution globale», ajoute Simon Constantin qui espère que la limite de 33°C soit clairement inscrite et des règles relatives au report de délais sans sanction et à l'assurance intempéries généralisées. Quoiqu'il en soit, un premier pas a déjà été franchi. «Une feuille de route a été dressée. Les campagnes syndicales ont porté leurs fruits. Nous nous mobilisons depuis une quinzaine d'années

sur les dangers de la canicule et la nécessité de prendre des mesures pour protéger la santé des travailleurs menacés de coups de chaleur, de malaises, avec un risque accru d'accident.» Rappelons dans la foulée la pétition lancée l'an dernier par Unia et munie de 20 000 signatures, qui réclamait la possibilité d'interrompre les chantiers, sans pénalité, à l'emballlement des températures.

La réglementation sur laquelle compte désormais les partenaires sociaux concerne quelque 80 000 maçons mais pourrait, si la solution trouvée dépasse le cadre de la seule Convention nationale de travail de la construction, toucher des centaines de milliers de travailleurs d'autres corps de métiers... ■



Toujours vénères :
pour des salaires justes
et des retraites dignes !

Plus d'infos



MODIFICATION DE LA LOI SUR L'ACCUEIL PRÉSCOLAIRE

NON

PAS DE CRÈCHES AU RABAIS !
PAS D'ÉCONOMIES SUR LE DOS DU PERSONNEL ET DES ENFANTS !

UNIA

« Je veux voter là où je paie des impôts. Genève, reconnais mes droits politiques ! »

UNE VIE ICI UNE VOIX ICI

OUI

le 9 juin

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF PAR INTÉRIM
Sonya Mermoud

RESPONSABLE DE CETTE ÉDITION
Jérôme Béguin

ADMINISTRATRICE Barbara Buffa

JOURNALISTES Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin, Antoine Grosjean

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE
Virginie Zimmerli

ABONNEMENTS 19 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
administration@evenement.ch

PUBLICITÉ pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 49870 exemplaires

OUI

 Initiative
d'allègement
des primes

LE COURRIER
L'essentiel, autrement.

l'info à vos côtés

-30% sur nos abos
aux membres de nos
réseaux partenaires

lecourrier.ch/offres



**COMPRENDRE
LE MONDE,
AGIR ENSEMBLE**

PLAN SOCIAL M-BUDGET POUR LES LICENCIÉS DE MIGROS

Après les annonces de suppression d'emplois dans les marchés spécialisés et l'industrie, la centrale Migros est à son tour touchée par la réorganisation du groupe. Unia critique le manque de possibilités de reclassement offertes

Jérôme Béguin

Migros a confirmé le 21 mai la suppression de 150 postes à sa centrale de Zurich. La grande restructuration lancée par le géant orange franchit un pas supplémentaire. En février, la direction du groupe avait annoncé une réorganisation de ses marchés spécialisés et de son industrie, en projetant de se séparer de filiales et de quelque 1500 collaborateurs. La fermeture du site d'Ecublens (VD) de Micarna, spécialisé dans la transformation de viande fraîche, menaçait 84 emplois. Rappelons que, soutenu par Unia, le personnel s'était mis en grève. Le conflit est aujourd'hui traité par l'Office de conciliation du canton de Vaud.

«Il s'agit des premiers licenciements secs; 150 personnes perdent leur emploi pour une centaine seulement qui se voient proposer un autre poste. La direction prétendait vouloir éviter les renvois et privilégier les placements à l'interne, on voit pourtant que la tendance est plus accentuée dans les licenciements», commente Anne Rubin, membre de la direction du secteur tertiaire d'Unia.

«Les employés des marchés spécialisés ne savent toujours pas vraiment ce qui va leur arriver, malgré les entretiens et les séances d'information qui ont déjà eu lieu. La communication est très opaque, ce qui entretient les incer-

titudes et les angoisses. Nous ne savons pas, par exemple, comment va être intégré Melectronics dans les supermarchés et comment cela va se traduire sur l'emploi. Nous attendons des annonces d'ici à fin juin pour les marchés spécialisés et il faut encore craindre d'autres vagues de licenciements avec la nouvelle structure Supermarché SA», déplore la responsable syndicale.

Le 15 mai, Migros a signalé avoir élaboré un nouveau plan social «dans la perspective des ventes et des changements» et assumer ainsi «sa responsabilité sociale en tant que premier employeur privé de Suisse». «Durant les entretiens, il n'a pas été fait mention d'un plan social, les salariés en ont pris connaissance par les médias. Ce qui pose des questions sur la représentativité et les liens avec le personnel des organisations qui ont signé le plan.» Il s'agit de la commission nationale du groupe, de l'Association suisse du personnel de la boucherie et de la Société suisse des employés de commerce. Le plan social prévoit bien une possibilité de reclassement interne, mais seulement pour les collaborateurs de longue date et de plus de 50 ans. «Ce que nous critiquons fortement, c'est que si l'on refuse un poste de substitution jugé acceptable par Migros, on perd son droit au plan social. Or, pour Migros, un emploi acceptable peut se situer à une heure de trajet de son domicile, ce qui peut avoir des conséquences sur la



Soutenus par la présidente d'Unia, Vania Allewa, les grévistes de Micarna avaient manifesté le 5 mars à Lausanne devant le centre commercial Métropole, qui abrite une Migros.

vie privée et la vie familiale, comme la garde des enfants.»

Unia enjoint donc à la direction du groupe Migros de renoncer aux licenciements, de soutenir les employés dans la recherche d'un nouvel emploi, aussi bien que d'ouvrir un vrai dialogue social. Pourtant syndicat numéro un du commerce de détail, Unia n'est toujours pas reconnu comme un partenaire social par la direction du groupe. ■

BRÈVES

PAS DE TITULAIRES DE CFC PAYÉS MOINS DE 5000 FRANCS

Un salaire mensuel d'au moins 5000 francs: voilà le montant réclamé par l'Union syndicale suisse (USS) pour les personnes ayant effectué un apprentissage. Cette revendication a été formulée le 31 mai dernier par ses délégués réunis en assemblée. A cette occasion, il a été rappelé qu'une personne titulaire d'un CFC sur trois touche une rémunération inférieure à celle exigée par l'organisation faïtière. Une situation qui nuit à l'attractivité de l'apprentissage et décourage nombre de jeunes de s'engager dans cette voie ou les pousse à quitter leur travail après l'obtention de leur certificat. «La formation professionnelle

duale est souvent décrite comme une voie royale. Grâce à elle la Suisse dispose d'une main-d'œuvre compétente. Mais la promesse d'obtenir un bon revenu après un apprentissage n'est plus tenue dans de nombreux cas», déplore l'USS, en précisant que les salaires se révèlent particulièrement bas dans les professions rassemblant une majorité de femmes. Elle souligne encore le fait que, pour nombre de titulaires de CFC, même après des années d'expérience, la rémunération n'évolue guère. «Peu avant la retraite, un quart d'entre eux touchent toujours moins de 5000 francs. Vivre avec un tel salaire n'est possible qu'en se restrei-

gnant beaucoup. Une fois payés l'assurance maladie, le loyer et les besoins de base, il ne reste pas grand-chose. Et pour une famille, il n'est tout simplement pas possible de boucler les fins de mois sans inquiétudes financières.» Dans ce contexte, et alors qu'il est difficile de trouver de la main-d'œuvre qualifiée dans plusieurs branches, l'USS invite les employeurs à «payer des salaires décentés». L'organisation estime par ailleurs qu'aucune rémunération ne devrait se situer en dessous de 4500 francs. Et se positionne en faveur «d'augmentations générales au lieu de systèmes de bonus individuels». ■ SM

POUR DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉES

Une centaine de délégués actifs dans les professions de l'artisanat du bâtiment se sont réunis le 24 mai à Berne dans le cadre de l'assemblée de leur branche. Menuisiers, électriciens, plâtriers-peintres ou encore techniciens du bâtiment se sont montrés vivement préoccupés par les négociations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne. En effet, le mandat de négociation adopté par le Conseil fédéral prévoit des détériorations importantes de la protection des salaires en Suisse, alors que ces professions, soumises à une forte concurrence, sont déjà sous pression. «Au lieu de renforcer les mesures d'accompagnement, le Conseil fédéral veut gravement les affaiblir, notamment en supprimant une grande

partie du système de cautions, dénonce Unia dans un communiqué de presse. Il ouvre la possibilité pour les employeurs de ne plus payer les nuitées et les repas au tarif suisse, mais à celui du pays de provenance. Il affaiblit l'interdiction d'offrir ses services en Suisse en cas de dumping constaté et raccourcit le délai d'annonce, rendant ainsi plus difficile le contrôle des entreprises susceptibles de ne pas respecter les règles. La voie choisie par le Conseil fédéral est incompréhensible et nuisible à tous les acteurs des arts et métiers en Suisse.»

Partant de ce constat, les délégués ont voté une résolution demandant le renforcement des mesures d'accompagnement avec des dispositifs de contrôle

et de sanctions efficaces et dissuasives. Par ailleurs, celle-ci exige que la conclusion de conventions collectives de travail de force obligatoire soit facilitée pour s'adapter aux nouvelles réalités du monde du travail, dans l'intérêt des partenaires sociaux. Et, enfin, la résolution revendique de meilleurs salaires et une réduction du temps de travail, permettant ainsi de rendre les professions attractives et de faire face à la pénurie de personnel qui s'accroît. «On ne marchandant pas la protection des salaires et les travailleurs, nous n'accepterons pas d'accord sur le dos des salariés», prévient Unia. Le message est passé. ■ L'ES

POING LEVÉ

LE STRESS AU TRAVAIL, UN MAL INAVOUÉ

Par Antoine Grosjean

Ainsi, la majorité de droite du Conseil national ne veut pas entendre parler de stress au travail. Fin mai, la Chambre basse a refusé, par 127 voix contre 65, de donner suite à l'initiative parlementaire socialiste «Pour une meilleure reconnaissance des maladies liées au stress comme maladies professionnelles». L'un des arguments de ses détracteurs, c'est qu'il serait difficile de distinguer les causes liées au travail de celles liées à l'environnement privé. Mais n'est-ce pas le cas avec la plupart des maux? Si on a mal au dos, est-ce parce qu'on a un mauvais matelas à la maison ou parce qu'on passe sa journée assis sur une chaise de bureau? A part pour quelques pathologies bien spécifiques, comme celles provoquées par la manipulation de produits toxiques, la distinction n'est jamais vraiment aisée. Pour autant, on ne voit pas en vertu de quoi le bénéfice du doute doit forcément profiter aux employeurs, qui sont ainsi exonérés de toute responsabilité financière.

D'ailleurs, la frontière entre vie privée et travail est de plus en plus poreuse. Avec les nouvelles technologies, il faut être connecté et joignable en permanence. Avant l'ère du téléphone portable, il fallait vraiment qu'il y ait un tremblement de terre pour que votre chef vous appelle à la maison. Et avant Internet, il lui était impossible de vous envoyer un e-mail en exigeant que vous répondiez dans l'heure. Cette porosité s'est encore accrue avec la généralisation du télétravail depuis la pandémie de Covid. Les journées de travail s'allongent et empiètent allègrement sur la sphère privée, comme quand vous envoyez encore vite un courriel tout en essayant de faire manger sa soupe au petit dernier. Dans ces conditions, pas étonnant que de plus en plus de gens se sentent stressés par le travail, comme le montrent les résultats de l'enquête sur la santé de l'Office fédéral de la statistique, publiés quelques jours avant le vote au Parlement.

Près d'un quart des salariés (23%) se sentent stressés la plupart du temps ou en permanence. Cette proportion était plus faible il y a dix ans (18%). Et selon le député socialiste Christian Dandrès, on est sans doute en-dessous de la réalité puisque l'enquête de l'OFS ne prend pas en compte les frontaliers, les travailleurs détachés et les sans-papiers, très présents dans des secteurs particulièrement concernés par cette problématique, comme la construction, la restauration, le nettoyage ou les soins à la personne. On peut même se demander si, parmi la population résidente, tout le monde répond honnêtement à la question, tant la sacro-sainte valeur du travail est ancrée dans nos mentalités helvétiques. Quel autre peuple, si on lui en avait laissé le choix, aurait refusé en votation une semaine de vacances supplémentaire, comme le firent les Suisses en 2012? Que ce soit la honte face à la pression sociale ou la peur de figurer sur la liste du prochain plan social, on n'ose pas avouer qu'on n'est pas épanoui au travail. Même si on a parfois plus envie de relire *Le droit à la paresse* de Paul Lafargue – le gendre de Karl Marx – que d'aller manifester pour le droit au travail, et qu'on pense que le premier mériterait, tout comme le second, d'être inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Contrairement à ce que dit l'adage, le travail n'est pas toujours bon pour la santé. ■

«FACE À LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE, LES PERSONNES DEMANDANT L'ASILE SONT UNE CHANCE»

A la suite des attaques contre le droit d'asile en Suisse et en Europe, la militante Graziella de Coulon en appelle à la solidarité et à la raison

Aline Andrey

La forteresse Europe continue de renforcer ses murs, les routes de l'exil sont toujours plus cruelles, l'extrême droite surfe sur la vague. L'UDC vient ainsi d'annoncer le lancement d'une initiative «pour la protection des frontières». Les expulsions en vertu des règles de Dublin continuent de frapper les personnes ayant le droit au statut de réfugié. La réforme du Régime d'asile européen commun (RAEC) entérine l'idée de camps fermés, carcéraux, aux frontières extérieures de l'Union européenne (UE) et intègre de nouveaux durcissements. L'externalisation des traitements des demandes d'asile se multiplie. Le Royaume-Uni prévoit dès juillet l'expulsion de 50 000 requérants d'asile au Rwanda... Avant la Journée mondiale des réfugiés le 20 juin, nous donnons la parole à Graziella de Coulon, militante de longue date notamment au sein du collectif Droit de rester dans le canton de Vaud.

QUESTIONS RÉPONSES

L'initiative de l'UDC exige que l'entrée et l'asile en Suisse soient refusés aux personnes arrivant par un pays tiers sûr. Un contingent de 5000 procédures par année au maximum serait possible et l'admission provisoire abolie... Pour l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), cette initiative est une «attaque frontale contre le droit suisse et international des réfugiés», qui ne pourra pas être appliquée dans la pratique... Votre réaction?

C'est une initiative inacceptable. L'UDC instrumentalise une fois de plus le thème de l'asile – et donc la détresse de beaucoup de gens – à des fins politiques. C'est triste que le plus grand parti de Suisse, en écho à la montée de l'extrême droite en Europe, se complaise dans une attitude de repli et de haine, de refus de toutes solidarités et de peur. L'UDC s'attaque à la Constitution, à l'Europe, aux traités internationaux... Une rencontre au niveau romand devrait être organisée pour dire non et lancer un débat sérieux. Je milite depuis une trentaine d'années et la Loi sur l'asile n'a cessé d'être révisée, toujours pour le pire. Aujourd'hui, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) gère des stocks. Il ne parle que de chiffres. Or, il s'agit d'êtres humains.

La réforme du Régime d'asile européen commun (RAEC) acceptée par le Parlement européen représente-t-elle un tournant dans la politique d'asile? Solidarité sans frontières a déjà émis l'idée de lancer un référendum contre les réformes que devrait appliquer la Suisse...

La réforme du RAEC va dans le sens de ce qui se fait déjà. La Libye, la Tunisie ou encore la Turquie ont déjà des mandats de l'UE pour retenir les migrants. Face à la peur de l'expulsion vers le Rwanda, des demandeurs d'asile sont déjà partis en Irlande, à Dublin! Avant les Anglais, les Danois ont voulu externaliser la gestion des demandes d'asile tout comme la présidente italienne Meloni qui a signé un accord avec l'Albanie. Il y a quelques années, la Suisse aurait même approché le Sénégal et l'idée ne serait pas abandonnée. Ce n'est pas acceptable d'un point de vue éthique bien sûr. Et totalement irrationnel. Cela n'a aucun sens. Ces personnes expulsées reviendront. Les gouvernements sont tous en train de perdre la tête. L'extrême droite estime que les immigrés menacent nos valeurs, mais en avons-nous encore?

La Suisse paie aussi Médecins du monde et d'autres ONG en Croatie, un pays qui ne respecte pas la Convention de Genève de 1951, pour se dédouaner de renvoyer des personnes qui y ont été violentées. Le Canton de Vaud effectue de plus en plus de transferts Dublin, même pour des femmes afghanes. Pourtant, en décembre dernier, le Tribunal fédéral a donné raison au Can-



OLIVIER VOGELSANG

Même si les luttes pour le droit d'asile sont déprimantes, Graziella de Coulon ne baisse pas les bras.

ton de Neuchâtel qui avait contesté la décision du Secrétariat d'Etat aux migrations de le sanctionner financièrement au motif d'un renvoi non exécuté. Cette décision montre que les cantons ont une marge de manœuvre.

«C'est triste que le plus grand parti de Suisse, en écho à la montée de l'extrême droite en Europe, se complaise dans une attitude de repli et de haine.»

Comment les personnes relevant du domaine de l'asile vivent au quotidien le risque d'être renvoyées dans des pays de l'espace Dublin?

Le Canton de Vaud utilise actuellement la coercition à travers l'assignation à résidence. Les personnes déboutées doivent être présentes dans leur foyer de l'EVAM entre 21h et 7h, pour que la police puisse venir les chercher. Si les personnes ne sont pas là, elles risquent une sanction pénale. Chaque nuit, à chaque bruit, elles ont peur. C'est une forme de torture, car elles ne dorment plus. Dans les familles, les angoisses des parents se répercutent sur les enfants. C'est un traitement inhumain. La plupart sont suivis par des psys, d'autres sont hospitalisés, avec pour effet de prolonger le délai Dublin (a priori de six mois) jusqu'à 18 mois. Le RAEC prévoit même un délai de trois ans. Pendant ce temps, les personnes déboutées n'ont pas le droit de travailler. Alors qu'elles n'attendent que ça et sont prêtes à tout. Face à la pénurie de main-d'œuvre, elles représentent une chance. C'est choquant également d'assister à la discrimination dans le traitement des demandes d'asile entre les personnes venues d'Ukraine et les autres. Le racisme est présent au cœur même du système.

Après les refuges, les manifestations, les dénonciations, quelles sont les résistances possibles aujourd'hui?

Le nombre de militants a diminué. Beaucoup de gens sont impliqués ailleurs, pour le climat, pour la Palestine... Et puis, les luttes pour le droit d'asile sont déprimantes avec les lois qui ne cessent de se durcir. Il faut tenir le coup face à des gens dans une telle détresse. La peine de mort n'existe pas

en Suisse, mais certaines personnes déboutées de l'asile sont poussées à bout, des suicides ont été médiatisés, d'autres non. Il ne faut pourtant pas baisser les bras. La marge de manœuvre est faible, mais elle existe. On a réussi à protéger des gens. Et dénoncer reste essentiel. C'est important également de reparler des victoires, comme celle des «523» dans le canton de Vaud il y a vingt ans qui vaudrait la peine d'être célébrée! Je me dis toujours que, si l'énergie mise dans le négatif et le refus de l'autre était utilisée pour imaginer le positif et offrir un véritable accueil – comme l'a montré Mimmo Lucano l'ancien maire de Riace en Calabre avant d'être rattrapé par l'extrême droite –, il y aurait davantage de paix et moins de stress pour tout le monde. Dans mon village au Tessin, dix maisons sont vides. Si quelques familles y étaient logées, pouvaient travailler, il reprendrait vie. Qu'est-ce qui nous en empêche? ■

Un documentaire sur Graziella de Coulon peut être visionné sur plansfixes.ch/films/graziella-de-coulon

AGENDA

Le 8 juin, à 11h, sur la place du 14 juin à Lausanne, Droit de rester invite à se mobiliser pour deux familles menacées de renvoi forcé en Croatie.

Les 15 et 16 juin, en écho à la Journée mondiale des réfugiés, l'action «les nommer par leur nom» se déroulera dans plusieurs villes. Face au Régime d'asile européen commun (RAEC), ce mouvement lance aussi un manifeste intitulé «Les droits fondamentaux pour toutes et tous, aussi aux frontières!» Pour le signer et pour davantage d'informations, aller sur: www.beimnamennennen.ch

Du 10 au 16 juin, l'exposition «Et vogue la galère», de l'association Nela, sera présentée dans le temple de la Madeleine à Genève: 31 000 bateaux en papier symbolisant les personnes mortes en Méditerranée en tentant de rejoindre l'Europe ces dix dernières années.

Le 28 septembre, Solidarité sans frontières organise une manifestation nationale pour le droit d'asile à Berne. Pour davantage d'informations, aller sur: sosf.ch ■

BRÈVES INTERNATIONALES

LA FINLANDE RESTREINT LE DROIT DE GRÈVE

Le Parlement finlandais a approuvé le 8 mai de nouvelles lois qui limitent fortement le droit de grève. Une législation qui viole les normes internationales du travail ratifiées par la Finlande, dénonce la fédération syndicale internationale IndustriALL. Les grèves à caractère politique – soit celles visant les réformes gouvernementales – sont désormais limitées à 24 heures, entre autres durcissements. En cas de grève jugée illégale, les travailleurs et les travailleuses seront soumis individuellement à des amendes de l'équivalent de plus de 200 dollars, qu'ils devront payer directement à leur employeur. Le gouvernement conservateur a rejeté les recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT), l'invitant à renégocier cette réforme avec les partenaires sociaux. La Confédération syndicale internationale (CSI) a lancé une pétition pour défendre le droit de grève (petitions.ituc-csi.org/strike), qui est attaqué dans de nombreux pays. Elle doit être remise aux délégués de la Conférence internationale du travail, qui réunit les Etats membres de l'OIT du 3 au 14 juin à Genève.

SOUTIEN SYNDICAL À LA PALESTINE

Fin mai, les dirigeants de huit fédérations syndicales internationales et de la Confédération syndicale internationale (CSI) se sont rendus à Ramallah pour exprimer leur solidarité avec les syndicats de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Ces organisations, qui représentent plus de 200 millions de travailleurs et de travailleuses dans plus de 150 pays, ont promis de redoubler d'efforts pour aider leurs homologues locaux à évoluer dans ces temps difficiles et remplir leur rôle d'artisans du changement en Palestine. La délégation, qui a rencontré le président Abbas ainsi que plusieurs ministres du gouvernement palestinien, s'est dite préoccupée par la grave crise humanitaire à Gaza. Elle a notamment appelé à un cessez-le-feu immédiat et permanent, et à la libération de tous les otages: «Notre objectif est une Palestine démocratique et souveraine, qui connaisse une paix et une sécurité justes et durables, aux côtés d'un Israël sûr. Nous savons que [...] des syndicats indépendants, forts et démocratiques constituent un élément clé de la concrétisation de cet objectif.»

Lors de son assemblée des délégués, qui s'est tenue le 31 mai à Berne, l'Union syndicale suisse (USS) a, de son côté, adopté une résolution exigeant un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et durable de toutes les parties au conflit, ainsi que la libération immédiate des otages enlevés par le Hamas en Israël et de tous les Palestiniens arrêtés extrajudiciairement. L'USS exige également que la Suisse renonce à la livraison d'armes à Israël et à tout transfert de technologie et de savoir-faire qui pourrait conduire à des violations des droits humains. L'USS demande en outre le désarmement permanent et la dissolution du Hamas, ainsi que des sanctions appropriées contre le Gouvernement israélien jusqu'à ce qu'il mette fin à la colonisation illégale dans les territoires occupés.

GRÈVE MASSIVE DES PHARMACIES EN FRANCE

Plus de 18 000 pharmacies, sur les quelque 20 000 que compte l'Hexagone, ont fait grève le 30 mai pour protester contre les pénuries de médicaments, les fermetures d'officines, une rémunération insuffisante et le risque de dérégulation de la vente en ligne. Selon les syndicats, 30 000 personnes sont descendues dans la rue sur l'ensemble du pays, soit six fois plus que lors de la dernière grande mobilisation de 2014. Le but du mouvement était notamment de revendiquer une revalorisation de la rémunération dès 2025, pour compenser l'inflation qui alourdit les charges. Les dernières propositions de l'assurance maladie sur ce point, émises dans le cadre des négociations conventionnelles entamées fin 2023, n'ont pas donné satisfaction aux syndicats. ■

AG

VOTATIONS

Unia Genève s'engage à fond pour «Une vie ici, une voix ici».

PAGE 11



HOMMAGE

Ils cumulent deux siècles et demi de syndicalisme à eux trois.

PAGE 11



PAUSE CAFÉ

Rafal Przenioslo milite depuis 10 ans pour pouvoir voter à Genève.

PAGE 14

QUAND LE PATRON ABANDONNE SON POSTE

Des employés d'une entreprise genevoise de plomberie sont restés sans nouvelles de leur patron pendant deux semaines, puis ils ont été licenciés sans être payés. Unia est sur le dossier

Textes Manon Todesco

Les faits sont à peine croyables. Début mai, le patron de l'entreprise Carletti Sanitaire SA impose à ses sept employés de prendre des vacances, du jour au lendemain. Et à leur retour, mi-mai, le patron a disparu de la circulation et reste injoignable. «C'est rare et bizarre, mais on est face à un abandon de poste du patron», déclarait José Sebastiao, responsable du secteur du bâtiment à Unia Genève, lors d'une conférence de presse convoquée le 23 mai.

Quelques jours plus tard, le 29 mai, les travailleurs n'ayant toujours pas reçu leur salaire et restant sans nouvelles de leur patron, ils se sont rendus auprès de la fiduciaire qui assure la gestion comptable de Carletti Sanitaire. «Sur le Registre du commerce, le patron de cette même fiduciaire est nommé comme administrateur de l'entreprise, poursuit le responsable syndical. Nous allons donc demander à ce dernier de prendre ses responsabilités en assurant la gestion de la société, des chantiers et de verser les salaires des employés. Nous allons également lui signifier le licenciement avec effet immédiat du patron par les travailleurs pour abandon de poste.»

L'administrateur visé est, lui aussi, aux abonnés absents. «Si la faillite est prononcée, on se retrouve dans un imbroglio, craint José Sebastiao. Est-ce que l'assurance insolvabilité va indemniser les travailleurs pour les jours où ils ont été présents, soit depuis la mi-mai, mais qu'ils n'ont pas travaillé?» A l'heure où nous mettions sous presse, les employés avaient fini par recevoir une lettre de licenciement. Le courrier informe qu'une demande de mise en faillite a été déposée le 16 mai (après le retour des employés de vacances,



Accompagnés de deux secrétaires syndicaux, les travailleurs ont cherché en vain à rencontrer l'administrateur de leur entreprise.

donc) mais que le tribunal n'a pas encore rendu sa décision. Unia s'est rapproché de l'Office des faillites et, en effet, l'entreprise aurait passablement de dettes. «Nous craignons que ce soit une nouvelle faillite frauduleuse, avec un employeur qui laisse une ardoise qui devra être réglée par la collectivité», commente José Sebastiao.

«A la suite de notre visite, le patron de la fiduciaire s'est engagé par mail à ver-

ser les salaires du mois de mai, informe Joan Gestí Franquesa, secrétaire syndical, qui suit le dossier. Ils nous ont demandé d'être patients. A ce jour, les employés n'ont rien reçu. On est sceptiques, mais on attend...»

L'Événement syndical a tenté de joindre l'administrateur de l'entreprise à plusieurs reprises, sans succès. ■

TRAVAILLEURS INQUIETS ET EN COLÈRE

Les employés de Carletti, tous pères de famille, sont consternés. «Le patron n'a pas fait les choses dans les règles et il n'assume pas ses responsabilités, lance l'un d'eux. C'est incompréhensible! On avait commandé du matériel prêt à être livré. On avait aussi des chantiers à finir qui auraient fait rentrer de l'argent. C'est pas logique de tout laisser en plan!» Ne voyant pas l'argent arriver à la fin du mois, certains ont pris les devants. «J'ai dû mettre ma fierté de côté et demander de l'aide à l'Hospice général, raconte Michel. Ça n'a pas été facile pour moi de faire la démarche, mais j'ai obtenu un prêt de 3900 francs pour payer mes factures. Je suis soulagé pour l'instant mais ça va durer combien de temps encore?» D'autant qu'il se pourrait bien que les dégâts soient plus importants... «Je me suis renseigné auprès des services compétents qui m'ont informé que l'employeur n'avait pas versé les cotisations sociales pour l'année 2023: il a bien prélevé l'AVS et les autres charges chaque mois sur mon salaire, mais ne les a pas reversées. Ça doit sans doute être pareil pour 2024...» Les travailleurs restent mobilisés et déterminés. ■

LE JEU DANGEREUX DES FIDUCIAIRES

Ce n'est pas la première fois que le syndicat dénonce la confusion des tâches entre les entreprises et les fiduciaires. «Certains réseaux de fiduciaires, surtout dans le second œuvre, ont un rôle un peu nébuleux et peuvent contribuer au contournement des CCT et des obligations légales, dénonce José Sebastiao. A la fin, les travailleurs sont les grands perdants et l'ardoise retombe sur la collectivité publique! C'est pourquoi nous continuons à réclamer que les politiques prennent des décisions courageuses pour mettre un terme à ces pratiques.» ■

La gauche fribourgeoise en a ras-le-bol que la police remplisse ses caisses sur le dos des manifestants

Organiser des rassemblements dans le canton de Fribourg coûte un bras, car les pouvoirs publics exigent des émoluments exorbitants. Une motion réclame leur abolition



Entre les émoluments de police, la location de la place Python et une assurance RC, la Grève féministe a dû déboursier 11 000 francs pour cinq manifestations en cinq ans.

Jérôme Béguin

Dans le canton de Fribourg, organiser un rassemblement ou un défilé dans la rue n'est pas gratuit et peut, au contraire, coûter fort cher. Le collectif Solidarité Palestine a dû ainsi s'acquitter de 1380 francs à la police cantonale et de 549,25 francs à la commune de Fribourg pour une manifestation en novembre dernier. Le 16 mars rebelle, le collectif a été obligé de sortir deux billets de mille pour exprimer son indignation contre l'intervention israélienne et témoigner de sa solidarité avec Gaza. A chacune de ses manifestations, la Grève féministe a, de son côté, été ponctionnée de 1500 francs par les pandores. Auxquels s'ajoutent 500 francs à chaque fois pour l'utilisation de la place Python. Ce qui n'a pas dispensé les féministes de devoir

mettre sur pied un service d'ordre ni de souscrire à trois reprises une assurance RC se montant en moyenne à 360 francs. De quoi faire réfléchir avant de lancer un appel à manifester. Dans ce contexte, une coalition réunissant partis de gauche, organisations progressistes et syndicats, dont Unia, s'est créée pour exiger des autorités le respect du droit de manifester. Ce qui passe, en premier lieu, par l'abolition des émoluments de police. Les députés Alexandre Berset (Les Verts) et Grégoire Kubski (PS) ont déposé au Grand Conseil une motion en ce sens. En outre, les membres de la coalition ont décidé de contester systématiquement ces factures. «Les différentes organisations syndicales et politiques doivent faire face à de nombreuses chicanes visant à rendre impossible l'exercice des droits politiques: factures excessives pour les

manifestations, amendes absurdes et tentatives d'intimidation à travers des procédures pénales basées sur du vent, souligne François Clément, secrétaire régional d'Unia Fribourg. Le fondement de la paix sociale dans une démocratie repose sur le fait que l'on reconnaît aux uns et aux autres le droit de faire entendre publiquement leurs opinions, leurs désaccords et leurs revendications, pour autant que les moyens utilisés soient pacifiques. Ainsi, la longue et solide tradition de partenariat social dans notre pays est directement liée à la possibilité pour les travailleurs et les travailleuses du pays de se faire entendre à travers des manifestations dans l'espace public. Limiter ce droit, d'une quelconque manière, met, de fait, en danger notre démocratie.» ■

À VOS CRAYONS



SANS EXCÈS À LA BONNE HEURE	AUTOUR DU COU MOT D'ENFANT	SANS EFFETS NON DIT	CERCLE DE JEU CONDITION	COLLÉGIAL	POLICE SECRÈTE ILE DE FRANCE	SANS QUEUE NI TÊTE SERVIE AU PUB	SANS FIN
				PARTIE DU CORPS DONNÉS			
ANIMAL LÉGENDAIRE ARTICLE			ÉTOFFE LÉGÈRE ATTACHÉE			FAUTE AU TENNIS FIRMAMENT	
	CHEF RELIGIEUX	INDICE DE QUALITÉ CUITES À POINT			ROI DES CHAMPIGNONS		
POUFFERAIT LIEU SAINT				OISEAU		PETIT TOUR SERVI AU BAR	
				TITRE DE NOBLESSE RELEVÉS	PARADIS PERDU RISQUONS		
CARTE DE TÉLÉPHONE	POÈTES GRECS PAYS D'ASIE			ÉCHARPE MONTE DANS LA TIGE		BRASSE DE L'AIR	
		LABEL VINICOLE	SUR LES FESSES		DOULEUR NOUA		
BENËT	POINT DE VUE BRANCHÉ			DÉMENCE			FIN DU JOUR
				CROQUEUSE DE POMME	NÉGATION		FILET D'EAU
GLORIFIE					UTILISE UN SERVICE PUBLIC		

© FORTISSIMOTS.COM

FACILE

		6	5	9	7		
	1	8		7		5	
5		3			9	8	6
6			2	7			8
	2			4			3
4			3	1			5
7	5	4			8		1
	6			1	5	9	
		1	7		6	3	

MOYEN

			1	9			3
1		5		4		8	
				7			2
	3	2	8	5		6	
		8				7	
		4		7	3	1	2
4			2				
		9		6		4	1
8				3	5		

RÉSULTATS

R	E	G	A	S	U	S	E	S	N	E	C	N	E
U	I	N	E	A	E	L	O	I	D	I	O	I	D
E	I	L	O	F	E	L	G	N	V	A	N		
L	V	M	A	S	I	S	A	S	A	S	M	I	S
E	L	E	T	O	E	S	E	D	E	V	A	V	E
N	E	D	E	C	O	D	E	L	P	E	T	E	T
T	R	I	V	G	E	L	R	A	V	I	T		
N	E	D	E	C	O	D	E	L	P	E	T	E	T
E	L	E	T	O	E	S	E	D	E	V	A	V	E
T	R	I	V	G	E	L	R	A	V	I	T		
E	L	E	T	O	E	S	E	D	E	V	A	V	E
N	E	D	E	C	O	D	E	L	P	E	T	E	T
I	R	C	C	N	E	M							

6	9	2	5	3	4	1	4	7	8	7
1	2	2	8	8	7	6	7	6	2	3
7	8	3	9	1	2	6	5	4	5	4
8	7	3	1	2	3	7	6	4	9	5
3	5	4	7	3	4	2	9	8	1	6
4	9	4	1	6	9	8	8	5	7	3
1	2	1	6	7	7	5	8	7	6	9
6	9	4	3	4	4	3	5	3	4	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	8	7	1	9	6	5	4	3	2	1

4	2	2	3	6	5	7	1	6	9	8
7	9	5	8	1	4	1	2	4	3	3
1	6	8	2	3	3	9	4	5	4	7
5	1	2	7	1	6	6	3	6	6	4
6	3	9	6	5	4	4	8	7	1	1
3	8	3	6	5	5	2	5	2	5	6
6	6	5	7	1	2	4	4	9	8	6
6	6	5	7	3	3	1	2	4	5	2
1	3	7	1	8	9	7	1	3	1	3

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.
Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.
Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.
 Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

CAISSE DE CHÔMAGE

Bulle, rue de Vuippens 29.
Fribourg, rte des Arsenaux 15.
 Du lundi à jeudi 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30 et vendredi 8h30 à 11h30.

BULLE - CHALET DE L'ENTRAIDE DE MONTBARRY-LE PÂQUIER

Locations: Veuillez vous adresser à M. et Mme Carlos et Augustina Pinto au 078 803 62 43 ou carlosmendes614@gmail.com

GENÈVE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12, lundi 13h30 à 17h; mardi au vendredi 9h à 12h et 13h30 à 17h, sauf le vendredi fermeture à 16h.

GROUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités

Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les 2^e mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
 Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Fleurier

Permanences syndicales: tous les 15 jours, le jeudi de 13h à 18h (jours affichés sur la porte du secrétariat).

Ouverture du secrétariat: le mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Le Locle

Pas de permanence syndicale.

Ouverture du secrétariat: le jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Permanence téléphonique pour toute la région au 0848 20 30 90: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Fleurier: place de la Gare 3: mardi 9h à 11h30 et 14h à 17h.

Chaux-de-Fonds: av. Léopold Robert 67, lundi, mardi et jeudi 9h à 11h30 et 14h à 17h; mercredi 14h à 17h; vendredi 9h à 11h30.

Le Locle: Crêt Vaillant 19, lundi, mardi et jeudi 9h à 11h30.

Neuchâtel: avenue de la Gare 3, lundi, mardi et jeudi 9h à 11h30 et 14h-17h; mercredi 14h à 17h; vendredi 9h à 11h30.

TRANSJURANE

GROUPE DES RETRAITÉS DU JURA BERNOIS

Activités

20 juin, La Bouège, La Goule, pour midi ou goûter.
17 ou 24 octobre, film de Claude Krähenbühl, à la salle de Paroisse de Corgémont.
19 décembre, assemblée générale et dîner à L'Etoile à Corgémont.

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont

Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600.

Delémont, rue de la Jeunesse 2, 2^e étage: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30.

Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20: mardi de 13h30 à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: place de la Gare 11, lundi 9h à 11h30 et 14h à 17h; mardi 14h-17h; mercredi 9h à 11h30; jeudi 14h à 17h et vendredi 9h à 11h30.

Moutier: rue Centrale 11, mercredi 14h à 17h.

Porrentruy: rue des Baïches 18, lundi 14h à 17h et jeudi 9h à 11h30.

St-Imier: rue Francillon 20, mardi et jeudi 14h à 17h.

Tavannes: rue du Quai 20, lundi, mardi et jeudi 9h à 11h30 et 14h à 17h; mercredi et vendredi 9h à 11h30.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

Permanences du soir
Sierre: lundi de 17h à 19h.
Monthey: mardi de 17h à 19h.
Sion: jeudi de 17h à 19h.
Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Martigny, rue du Léman 19.
Monthey, avenue de la Gare 15.
Sierre, rue du Temple 3.
Sion, place du Midi 21.
 Du lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30 à 11h30 et 14h à 16h30; mercredi 8h30 à 11h30

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France. Les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.** Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

«HORIZONTE» PASSE AU NUMÉRIQUE

Horizonte, le magazine d'Unia en six langues, sera désormais publié uniquement en ligne sur horizonte.unia.ch. Les membres qui parlent l'une des langues d'*Horizonte* seront désormais informés par courriel ou SMS lorsque le nouveau numéro sera disponible en ligne. Sept fois par an, *Horizonte* rassemble des articles et des informations sur la migration et sur les campagnes menées par le syndicat en espagnol, polonais, portugais, albanais, turc, ainsi qu'en bosno-croato-serbe. ■ L'ES

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 9h à 12h.
 Lundi après-midi de 14h à 17h.
 Mardi et jeudi de 14h à 18h.
 Mercredi après-midi fermé.
 Vendredi après-midi de 14h à 16h.

Permanence administrative et syndicale sans rendez-vous:

lundi, mardi et jeudi: 9h-12h et 13h30-18h

NOUVEAU Permanences à Morges: lundi, de 16h à 18h30, sans rendez-vous, Grand-Rue 73-75, 1110 Morges (2^e étage)

NOUVEAU Permanences à Crissier: jeudi, de 16h à 18h30, sans rendez-vous, rue des Alpes 51, 1023 Crissier

CAISSE DE CHÔMAGE

Aigle, rte de la Zima 2.
Vevey, av. Paul-Cérésol 24.
Lausanne, pl. Chauderon 5.
Nyon, rue de la Morâche 3.
Crissier, av. des Alpes 51.
Yverdon, av. Haldimand 23.
Payerne, rue Guillermaux 1.
 Du lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h à 11h30 et 14h à 16h30; mercredi de 9h à 11h30.
Morges, Grand Rue 73-75, lundi et jeudi 9h à 11h30 et 14h à 16h30; mercredi 9h à 11h30.

SUISSE ROMANDE

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE CAISSE DE CHÔMAGE: 058 332 11 32

Lundi, mardi et jeudi 8h à 12h et 13h30 à 17h; mercredi 8h à 12h et vendredi 8h à 12h et 13h30 à 16h.

Contact pour l'envoi des documents: caissechomage.unia.ch

COURRIER

LA POSTE SUISSE EN PERDITION

C'est essentiellement aux socialistes que l'on a reproché d'être des idéologues au lieu d'être des pragmatiques. Or, la droite suisse s'est accrochée comme à un raideau en perdition au «moins d'Etat et à la privatisation de tous les services publics ou presque». N'est-ce pas cela être idéologues? Que la Confédération puisse employer 40 000 collaborateurs pour acheminer lettres, colis et paiements sans que des amis friqués puissent prélever quelques pourcentages sur tous ces salaires, cela ne pouvait durer.

Alors, on a fait de la poste une société anonyme et ouvert ses services à la concurrence. Lorsque j'habitais dans une des grandes rues de Vevey, je voyais passer trois facteurs colis au lieu d'un: DPD, DHL et mon facteur. Et maintenant, on s'étonne de la baisse du trafic postal alors qu'on a poussé les clients dans les bras de plusieurs autres entreprises. S'ajoute la digitalisation qui fait que nous n'allons presque plus au guichet et que l'essentiel de nos messages passe par l'ordinateur. Que personne ne se souvienne de ce grand remue-ménage et que tous s'alignent pour reprocher à notre ancienne régie la diminution des bureaux et la dégradation du service sans se souvenir du pourquoi d'une telle «catastrophe» me laisse sans voix.

Il est vrai que les socialistes se sont peu opposés à ces transformations. Les privatisations étaient à la mode. Lorsque le directeur général Rey s'est battu pour que cette SA se modernise mais garde son âme et reste attachée à un service public de qualité, on a inventé, par lettre anonyme, une accusation bidon pour le pousser dehors. Des accusations qui ont toutes été classées sans fondement. Ces basses manœuvres sont-elles terminées? ■

Pierre Aguet, Vevey

WWW.EVENEMENT.CH

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

FACEBOOK.COM/EVENEMENT.CH

INSTAGRAM.COM/EVENEMENT.CH

YOUTUBE.COM/@LEVENEMENTSYNDICAL

CH.LINKEDIN.COM/COMPANY/L-EV-NEMENT-SYNDICAL

DÉCOUVREZ AUSSI NOS VIDÉOS



UNIA GENÈVE DÉFEND «UNE VIE ICI, UNE VOIX ICI»

Le syndicat a organisé une table ronde sur le droit de vote et d'éligibilité dès huit ans de résidence, comme le propose le texte soumis au vote le 9 juin



Depuis mi-avril, le syndicat a tenu chaque jour un stand en ville et distribué quantité de flyers. Le 30 mai, la présidente d'Unia, Vania Alleva, a aussi participé à la démarche.



Moment fort de la campagne, une table ronde tenue sur la plaine de Plainpalais réunissant des universitaires et des militants du syndicat.

Textes Jérôme Béguin

Unia Genève s'engage à fond en faveur de l'initiative «Une vie ici, une voix ici... Renforçons notre démocratie». Au menu des votations cantonales du 9 juin, ce texte propose d'accorder le droit de vote et d'éligibilité dès huit ans de résidence en Suisse. Moment fort de sa campagne, le syndicat a organisé le 25 mai une table ronde réunissant, sous une petite tente d'Unia plantée au milieu de la plaine de Plainpalais, des militants et des universitaires. Animée par Antoine Grosjean, journaliste à *L'Événement syndical*, la discussion a attiré une quarantaine de personnes. «Je suis un peu frustrée, par exemple, pour la campagne en faveur de la 13^e rente AVS, j'ai fait beaucoup de pub, mais je n'ai pas pu voter», a témoigné l'une des intervenantes, Maria, vendeuse dans

une grande surface. Les adversaires du texte invitent volontiers celles et ceux qui désirent voter à se naturaliser. «Le chemin vers la naturalisation est devenu plus difficile, depuis 2018, elle n'est accessible qu'aux permis C», a toutefois rappelé M^e Milena Peeva, de l'étude Peter et Moreau. «Un passeport coûte assez cher alors qu'une vendeuse comme moi n'a pas un grand salaire. Il faut, en outre, réunir des papiers et des témoins», a souligné Maria. «Je ne me sens pas Suisse, mais je suis, par contre, complètement Genevois et j'aimerais décider de ce qu'il se passe dans le canton où je vis et paie mes impôts», a lancé, de son côté, Rafal Przenioslo, colleur d'affiches né en Pologne, sous les applaudissements d'un public acquis et attentif. «Si on appliquait les critères d'intégration de la naturalisation, on verrait qu'une part de la population suisse ne les respecte pas. On

ne se pose pas non plus la question des Suisses qui vivent à l'étranger depuis plus de trente ans et qui conservent le droit de vote», a pointé, pour sa part, Matteo Gianni. «Ce qu'il y a d'intéressant dans cette initiative, c'est qu'elle propose un mécanisme vertueux, l'intégration n'est plus liée à la nationalité, mais à des valeurs», a ajouté ce professeur au Département de sciences politiques de l'Université de Genève. «Pouvoir voter permet de mieux s'intégrer», a appuyé, quant à lui, Joao Carvalho, machiniste. «Pourquoi certains s'acharnent-ils à refuser le droit de vote à 40% de la population?» a questionné Claudio Bolzman, professeur honoraire à la Haute Ecole de travail social. «En tenant compte de l'absentéisme, la majorité des votants se situe aujourd'hui à environ 16% de la population, ce n'est pas beaucoup, avec l'initiative, la majorité pourrait passer

à 25%, ce n'est pas symbolique, c'est pour cela que la bataille politique est difficile», a répondu Nicolas Levrat, professeur de droit à l'Université. Oui, mais il y a peu de chances que l'équilibre politique soit bousculé, «les étrangers se positionnent comme les Suisses

sur l'échelle gauche-droite, a tempéré Matteo Gianni. Mais le droit de vote est important dans la mesure où il constitue une forme de reconnaissance et de respect.» ■

Lire aussi en page 14.

VANIA ALLEVA DISTRIBUE DES TRACTS AU MOLARD

«Depuis mi-avril, nous avons tenu chaque jour un stand», explique José Sebastiao, responsable des secteurs construction et artisanat de la section syndicale. Des militants, actifs notamment dans les groupes d'intérêt migration et retraités, ainsi que des secrétaires syndicaux diffusent quantité de flyers. Même la présidente d'Unia, Vania Alleva, a fait le déplacement de Berne pour distribuer des tracts sur la place du Molard. «Je suis venue soutenir les collègues qui mènent cette campagne, il est important pour moi que le droit de vote soit étendu à toutes les personnes qui vivent et travaillent ici. Nous avons plein de collègues dans le syndicat et autour de nous qui sont dépourvus de ce droit et de la possibilité de participer aux élections alors que leur contribution à la vie du pays est centrale», plaide la responsable syndicale. ■

Fidèles depuis toujours à la cause syndicale

Ils ont 90 ans passés et sont syndiqués depuis près de sept décennies. Unia Genève a honoré trois de ses vétérans lors d'un repas bistronomique au bout du lac

Antoine Grosjean

Il faut croire que le syndicalisme est bon pour la santé. A voir Jean Sommer, Agustí Garcia et Jean Houllmann, trois alertes nonagénaires syndiqués depuis près de 70 ans, lutter pour les droits des travailleurs et des travailleuses maintient en forme. Fin mai, le groupement des retraités d'Unia Genève a rendu hommage à ses doyens, en les in-

vitant dans un restaurant bistronomique du Petit-Saconnex. Un repas en petit comité, afin de les remercier de leurs nombreuses années d'engagement. «Si on fait le calcul, à vous trois, vous cumulez près de deux siècles et demi de syndicalisme», les a félicités Yves Defferrard, membre du comité de direction d'Unia et codirecteur ad interim d'Unia Genève. «Nous vous remercions infiniment pour votre fidélité. Grâce à

vos cotisations, vous restez solidaires avec les jeunes, à qui vous montrez l'exemple.» Président du groupement des retraités genevois, Pierre Vanek abonde: «Votre expérience syndicale est remarquable. C'est un plaisir énorme de vous revoir aujourd'hui.»

SE SYNDIQUER, UNE ÉVIDENCE

Pour ces trois vétérans, se syndiquer a toujours été une évidence. «Chez Givaudan, où je travaillais, il n'y avait que deux personnes sur 600 employés qui n'étaient pas syndiquées», se souvient Jean Sommer, 94 ans et encarté depuis 1952. Entré dans l'entreprise l'année précédente comme ouvrier de fabrication, il fait un apprentissage de laborantin et intègre la commission ouvrière de Givaudan dès 1953. Il en sera même le président de 1961 à 1972. Durant sa carrière, Jean Sommer exerce diverses fonctions syndicales dans l'entreprise et le syndicat. Il a aussi été juge au Tribunal des prud'hommes. «Mon plus grand succès, c'est d'avoir été l'artisan en 1963 d'un système d'indexation des salaires au coût de la vie deux fois par an chez Givaudan. Le patron m'avait dit que cela ne se faisait nulle part ailleurs.» Pour Jean Sommer, ce qu'il se passe chez Vetropack montre bien qu'il reste essentiel de se mobiliser: «Si les gens ne se syndiquent plus, les patrons ont les mains libres.»

«LES PATRONS, ÇA RESTE LES PATRONS»

Agustí Garcia, lui, trouve que le syndicalisme est devenu «trop pacifique». Il faut dire que cet Espagnol de 98 ans - «Catalan», rectifie-t-il - a fait ses premières armes à l'âge de 16 ans, sous la dictature de Franco. «Les syndicats étaient alors interdits», raconte-t-il. Son père, syndicaliste, a ainsi croupi 30 ans dans les geôles franquistes, où il a fini par mourir. Arrivé à Genève en 1960, Agustí Garcia s'engage immédiatement à la FTMH (Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie, l'une des futures composantes d'Unia). Mécanicien, il travaille à la fabrique d'automobiles et d'armement Hispano-Suiza. «Les patrons, ça reste les patrons, juge-t-il, même s'il y en a qui sont plus corrects que d'autres. Pour eux, c'est toujours «moi d'abord.» Et de donner un conseil aux jeunes générations: «Au lieu de se demander ce que le syndicat peut faire pour eux, les jeunes devraient plutôt se demander ce qu'ils peuvent donner au syndicat.»

VIRÉ POUR SYNDICALISME

Né dans une famille de six enfants, Jean Houllmann, 92 ans, vient, pour sa part, de Saint-Ursanne, dans le Jura, où il y avait aussi une forte tradition syndicale. Lui a adhéré à la FTMH en 1951. «C'était important de se syndiquer, même si les cotisations étaient élevées pour nos salaires

d'ouvriers.» Il entre dans l'usine de boîtiers de montres où travaille son père. «Oncles, tantes, cousins, nous étions une quinzaine de membres de la famille Houllmann à y être employés.» Le jeune homme débute dans la profession de tourneur avec un salaire de 1 fr. 50 par heure. «Et il ne fallait pas demander d'augmentation! Une fois, je m'y suis risqué et le patron m'a répondu: «Tu peux partir, et prends ton père avec toi.» Jean Houllmann arrive à Genève en 1952. A part un bref retour dans le Jura, il y a toujours vécu depuis lors. Il fait l'essentiel de sa carrière dans l'horlogerie, travaillant notamment chez Chopard. Lui aussi a occupé diverses fonctions syndicales et été juge aux Prud'hommes. Un engagement qui n'était pas sans risques: «En 1957, je me suis fait licencier parce que j'avais participé à un congrès de la FTMH.» Au moment du dessert, les serveuses apportent un grand gâteau garni de trois bougies étincelantes. Par habitude, elles entonnent *Joyeux anniversaire!*, ignorant que ce n'est pas pour cela que cette petite assemblée s'est réunie. Qu'à cela ne tienne, on dira qu'on fête les deux siècles et demi de syndicalisme de nos trois vétérans. ■



Jean Houllmann, Agustí Garcia et Jean Sommer. Derrière eux, Yves Defferrard.

Pour visionner notre vidéo: [evenement.ch](#)

LE JOUR OÙ LE DRAPEAU D'UNIA A FLOTTÉ SUR LA VERRERIE DE SAINT-PREX

Menacés d'être licenciés sans plan social, les travailleurs et les travailleuses de Vetropack ont pris le contrôle de leur usine et mis la main sur le stock de bouteilles. Après sept journées de grève et d'occupation, ils ont obtenu l'ouverture de négociations. Récit

Textes Jérôme Béguin

A Saint-Prex (VD), les travailleurs et les travailleuses de Vetropack ont dû monter d'un cran dans leur mobilisation en faveur d'un plan social.

Pour mémoire, depuis le rejet par la direction du groupe, le 14 mai dernier, du plan alternatif du personnel pour sauver l'ultime verrerie de Suisse et la décision définitive d'arrêter la production de verre, les salariés se battent pour obtenir un plan digne de ce nom et le maintien d'emplois industriels sur le site. Une semaine après, des discussions ont enfin pu être entamées avec la direction, mais elles ont vite tourné court. Cette dernière projetant d'envoyer tout de suite des lettres de congé à une partie des 180 collaborateurs, avant même qu'un plan social ait pu être signé et des réponses apportées sur l'avenir de l'usine spécialisée dans la production de bouteilles. Soutenu par les syndicats Unia et Syna, le personnel s'est résolu le 23 mai, à la quasi-unanimité, à un arrêt de travail pour le lendemain. Le 24 mai, à 10h, les ouvriers sont en grève. Prenant la parole sur l'un des piquets de grève installés aux abords de l'usine, Nicole Vassalli, responsable du secteur industrie d'Unia Vaud, rappelle aux salariés que le groupe n'entend verser aucune indemnité à 49 d'entre eux, tandis que 38 autres devront se contenter d'un demi-salaire. «Le personnel réitère ses revendications légitimes: ouverture de véritables négociations avec la délégation syndicale et en concertation avec l'ensemble du personnel, comme l'exige la Convention collective de travail de Vetropack; aucun licenciement avant la fin des négociations et la signature du plan social, car les salariés doivent pouvoir connaître l'ensemble des prestations du plan avant d'aller s'inscrire à l'Office régional de placement; et enfin, maintien d'emplois industriels sur le site de Saint-Prex», détaille-t-elle. Les travailleurs décident de ne reprendre le travail qu'une fois que ces trois demandes seront acceptées par la direction. Un salarié résume la détermination partagée par tous: «Nous allons rester ici jour et nuit, tout le week-end et la semaine prochaine s'il le faut!»

J'ai 53 ans, je n'ai pas de CFC, pas de formation, confie Raul, un autre travailleur. Au chômage, je ne vais toucher que 70% de mon salaire actuel, comment vais-je payer mes factures? J'ai calculé, il va me manquer 200 000 francs de 2^e pilier. Qu'est-ce que je vais devenir? Nous avons vraiment besoin d'un plan social.» Fernando, un collègue, ne dit pas autre chose: «Quand vous travaillez 35 ans dans une usine, vous ne savez pas faire autre chose. J'ai 60 ans, je vais faire quoi jusqu'à la retraite? Je vais trouver où du travail?»

«TOUT EST SOUS CONTRÔLE»

«Tout est sous contrôle. Maintenant la balle est dans le camp de la direction», lance un ouvrier sorti de l'usine, les habits de travail noirs. «Nos installations techniques ne permettent pas d'arrêter le four, au risque de l'endommager», explique-t-il. Divisé en trois équipes, le personnel se relaie en effet jour et nuit pour alimenter le four à fusion. Afin de conserver l'équipement intact, il va falloir poursuivre cette activité durant la grève, en passant de l'encadrement. Une réunion s'est tenue la veille pour organiser tout ça, comme l'explique ci-contre l'un des employés, Joaquim Teixeira.

Pour réduire les difficultés et les risques d'incendie, et ainsi libérer les pompiers de permanence, il est décidé de sauter le sprayage, l'étape où un aérosol appliqué sur le verre une couche qui protège des rayures et améliore sa résistance. Concrètement, les bouteilles qui sortent du four sont conditionnées comme d'habitude, elles sont emballées et entassées sur des palettes, mais ne pourront pas être vendues. Elles sont, par contre, recyclables.

«RIEN NE RENTRE, RIEN NE SORT»

En passant devant l'usine, des automobilistes et des camionneurs saluent en klaxonnant les piquets de grève. Bloqués, des camions doivent faire demi-tour. «Rien ne sort, rien ne rentre», dit un gréviste à un chauffeur de poids lourd. Les ouvriers ont pris le contrôle de l'usine, du stock de bouteilles et barré les accès au site. Deux syndicalistes montés sur le toit d'un bâtiment hissent le drapeau d'Unia à un mât.

Les équipes continuent à se relayer les jours suivants. En début d'après-midi, l'assemblée générale est très suivie. Les membres de

l'équipe de nuit, les yeux brillants, y croient les travailleurs de jour et ceux qui ne sont pas de service. Tous sont avides des informations transmises par les membres de la commission d'entreprise et les secrétaires syndicaux. Chacun peut prendre la parole et les éventuelles divergences sont tranchées par un vote. Même si on ne se croise pas les bras, les journées sont longues et il ne faut pas céder au découragement.

Le dimanche 26 juin apporte un peu de baume au cœur des travailleurs. Plus de 700 personnes rendent visite aux salariés. Présidente d'Unia, Vania Alleva salue le courage des grévistes, tandis que Pierre-Yves

Maillard, dirigeant de l'Union syndicale suisse, dénonce le manque de responsabilité sociale de la multinationale qui a vu le jour en 1911 à Saint-Prex. Un cortège quitte la verrerie et traverse le vieux-bourg, applaudi par la population.

Le lendemain, les grévistes obtiennent une première victoire: la direction reporte à fin juin les licenciements annoncés. Un calendrier de négociations est établi. Après cette avancée, les modalités de la grève sont redéfinies. Deux des quatre lignes de production sont réouvertes. Cette reprise partielle du travail ne concerne pas les stocks et les livraisons qui restent bloqués. Justement, que faire des

palettes de bouteilles frappées d'un «à casser» qui s'entassent jusque sur le parking? L'idée est évoquée de livrer les clients ayant manifesté leur solidarité avec le personnel. Nichée au cœur du vignoble vaudois, la verrerie livre principalement ses contenants à des producteurs suisses de vin, de bière et de spiritueux. Le 29 mai, un accord est finalement trouvé sur le déroulement et les modalités des négociations pour le plan social et pour le maintien d'emplois industriels. La grève est suspendue. Ce mercredi 5 juin, à l'heure du bouclage de ce numéro, ces discussions étaient toujours en cours. ■



Vu l'impossibilité d'arrêter le four, les grévistes ont continué à produire du verre, mais de moindre qualité.

«NOUS AVONS TOUS UNE MISSION BIEN PRÉCISE»

Employé depuis 28 ans chez Vetropack, Joaquim Teixeira est approvisionnement au magasin central et responsable des pompiers de l'entreprise. Il raconte comment les grévistes ont pris le contrôle du four.

«**J**eudi 23 mai, la veille de la grève, un groupe s'est préparé à l'arrêt de la production au cas où l'entreprise refusait encore d'entrer en matière sur nos demandes. Il y avait une bonne dizaine de personnes. D'habitude, lors d'arrêts pour de l'entretien, c'est le directeur qui convoque des séances avec les différents responsables pour organiser des arrêts de production contrôlés. Là, ce sont les travailleurs qui ont créé une cellule et organisé un arrêt de production de bonnes bouteilles, car le four, les machines de production et ses lignes ont continué à produire, mais des mauvaises bouteilles. La complexité de notre outil industriel nous a effectivement obligés à maintenir nos opérateurs sur place. Chacun de mes collègues avait une mission bien précise. Mes collègues metteurs au point, conducteurs de four et machinistes, ainsi que les responsables des machines de production, de la technique de la zone froide, du stockage, de la mécanique des moules, de la maintenance générale et de l'électricité ont tous appliqué à la règle ce que les salariés ont préparé le jeudi 23 mai. Comme la sécurité était notre priorité, ma fonction a été de préparer tout le matériel de prévention incendie, de créer une permanence avec quatre pompiers de l'entreprise prêts à agir en cas de besoin. Il a fallu se débrouiller un peu pour approvisionner notre pompe mobile et assurer le pompage d'eau durant le week-end: nous nous sommes ainsi rendus à la station-service remplir des jerricanes.

Des membres de la direction ont prévenus tous les travailleurs de faire attention, nous avons discuté avec eux pour les rassurer. Face à la multitude, ils ne pouvaient pas nous empêcher. La grève a été votée et lancée à l'unanimité.

Nous devions être hyperattentifs à ce que personne ne se blesse et ne pas endommager les installations. Nous les connaissons bien, nous savons avec qui nous devons nous coordonner, mes collègues sont de vrais spécialistes et connaissent toutes les subtilités techniques et de sécurité. Moi, je sais où je dois brancher mes tuyaux et les points critiques à surveiller.

Dans l'après-midi, il a été décidé de ne pas sprayer à froid la totalité des bouteilles. Cela nous a permis de supprimer les risques d'incendie et de fermer la permanence des pompiers. Pour bien comprendre, les bouteilles n'ayant pas de sprayage ne peuvent pas être vendues. Ce n'est pas 100% du gâché dans la mesure où on peut réutiliser le verre.

Nous avons tous conscience de faire une grève, mais nous voulions que tout se passe bien. Plusieurs fois par jour, il a fallu checker avec tous les collègues que tout se passe bien, je suis même venu faire des contrôles le dimanche. Nous devions rester concentrés alors qu'en plus du travail, il fallait gérer nos émotions, canaliser les informations, rester à l'écoute et ne pas commencer à se critiquer entre collègues.

Le malheur qui nous frappe nous a rapprochés, nous sommes 170 collaborateurs soudés les uns aux autres. Je suis très fier de mes collègues. Encore une fois, nous avons montré nos compétences et notre savoir-faire.



Joaquim Teixeira est fier de ses collègues: «Encore une fois, nous avons montré nos compétences et notre savoir-faire.»



Dès le début de la grève, le drapeau d'Unia est hissé sur le toit du bâtiment historique de la verrerie. Les travailleurs se sont organisés pour assurer la sécurité du site.



Des assemblées générales quotidiennes se sont tenues pour prendre les décisions. Dimanche 26 mai, la population de Saint-Prex s'est jointe aux grévistes pour leur apporter son soutien (photos ci-dessous).



RECONNAISSANCE D'UN TRAVAIL MÉCONNU

Deux employées romandes d'Unia ont obtenu leur brevet fédéral de secrétaire syndicale. Retour sur leur démarche

Textes Sonya Mermoud

Ambiance festive le 31 mai dernier au syndicat à Berne. Unia a organisé une cérémonie en l'honneur de travailleuses et de travailleurs d'Unia qui ont décroché leur brevet fédéral de secrétaires syn-

dicaux. Parmi les personnes félicitées figuraient des Romandes, Fatima Fernandes Pinto Oliveira et Sandrine Maeder. Les deux jeunes femmes reviennent sur les raisons de leur démarche et le mémoire qu'elles ont présenté dans ce cadre.



La présidente du syndicat, Vania Alleva (tout à gauche), a félicité les cinq secrétaires syndicaux ayant obtenu leur brevet, dont Fatima Fernandes Pinto Oliveira (quatrième depuis la gauche) et Sandrine Maeder (cinquième).

UN TRAVAIL À PLEIN TEMPS RÉMUNÉRÉ 1000 FRANCS!

«Ce brevet me rend particulièrement fière. C'est une reconnaissance du métier.» Employée par Unia Fribourg depuis 2018, Fatima Fernandes Pinto Oliveira savoure sa réussite. D'autant plus que la jeune femme de 32 ans d'origine portugaise, arrivée dans nos frontières en 2003, a dû prouver qu'elle était capable de suivre les cours dispensés. «J'ai terminé ma scolarité obligatoire en Suisse, mais ne possède pas de CFC. Pour être admise aux examens, il m'a fallu démontrer mes compétences. Ce brevet que j'ai effectué en cours d'emploi sur trois ans est aussi un encouragement pour d'autres. Et témoigne que tous peuvent y arriver», indique Fatima Fernandes, soulignant au passage la qualité de l'enseignement. «Les modules sont très complets. C'est un véritable enrichissement. Et l'occasion de partager des expériences, des approches du quotidien.» Pour son travail de mémoire, la secrétaire syndicale désormais diplômée a présenté le cas d'Andrea (prénom d'emprunt), une employée domestique. Cette dernière était supposée travailler dans un cabinet médical, mais était en réalité engagée

au domicile du couple de médecins propriétaires du centre. «J'ai rencontré Andrea alors qu'elle accompagnait son mari à la permanence d'Unia. Il était membre du syndicat et souhaitait qu'on vérifie sa fiche de salaire. Il a aussi demandé qu'on jette un œil sur le décompte de celui de son épouse.» Stupéfaction! Andrea, 26 ans, gagne 1000 francs net par mois pour un travail à plein temps à raison de 42 heures par semaine. «Parfaitement illégal! Nettement en dessous des tarifs prévus par le Contrat-type de travail de l'économie domestique fédéral et de celui cantonal, imposant davantage de règles, auquel l'employée aurait dû être soumise», précise Fatima Fernandes, calculant que la lésée aurait dû toucher mensuellement 3648 francs brut. Un minimum pour la jeune femme largement exploitée. Bonne à tout faire ou presque, Andrea cumulait les tâches. «Elle avait pour mission la garde d'enfants en bas âge, la préparation des repas, le repassage, le ménage, la tonte du gazon, le nettoyage de la piscine ou encore l'organisation de fêtes de famille», détaille Fatima Fernandes, entamant alors une procé-

sure juridique à l'encontre des employeurs qui, dans un premier temps, ne veulent rien savoir. Un accord est finalement trouvé en séance de conciliation. La protégée d'Unia touchera rétroactivement environ 70% de la différence due. «Nous aurions pu continuer à nous battre, mais Andrea souhaitait en rester là. Elle désirait tourner la page. Il faut dire que les procédures sont longues et nécessitent beaucoup d'énergie.» Ce cas d'école aura permis à Fatima Fernandes de souligner dans son mémoire la valeur du partenariat social et la nécessité de sensibiliser l'opinion publique aux dérives de ce genre. «Nous ne disposons pas dans ce type d'affaires de moyens de contrôle. Le contrat-type est géré par l'Etat. Nous ignorons combien de personnes y sont soumises.» Cette situation se traduit par un isolement et un manque de protection des victimes. Elle montre l'importance de dénoncer les infractions découvertes et d'informer la population des risques qui pèsent sur cette catégorie d'employés avec, en ligne de mire, la lutte contre cet esclavage des temps modernes. ■

DE LA DIFFICILE MOBILISATION DANS LA VENTE

Sandrine Maeder a consacré, pour sa part, son travail final à la Convention collective de travail (CCT) neuchâteloise du commerce de détail, signée en 2014. La collaboratrice d'Unia s'est en particulier focalisée sur la campagne de mobilisation qu'elle a orchestrée en 2022 en vue du renouvellement de cet accord. Un exercice difficile. «Les travailleurs de la branche n'étaient pas satisfaits du résultat des négociations passées en raison de salaires minimums qui n'ont pas augmenté depuis la conclusion de la CCT. Ils ne voyaient plus l'intérêt d'agir après l'introduction, en 2017, du salaire minimum cantonal – plus élevé pour certaines catégories d'employés que celui inscrit dans la convention – s'élevant à 21 fr. 08 l'heure. Et ne mesuraient pas nécessairement l'importance de disposer d'une assurance perte de gain», rapporte Sandrine Maeder, en insistant sur la nécessité de construire un rapport de force pour pouvoir négocier des rémunérations à la hausse. Une requête arrivant en tête de liste des attentes du personnel, comme l'a démontré un sondage organisé au préalable. La secrétaire syndicale effectue alors un intense travail de terrain dans le but de mobiliser un maximum de vendeuses et de vendeurs. L'assemblée générale

qui doit permettre de finaliser le cahier de revendications rassemblera 22 personnes. «Une fréquentation décevante mais, en même temps, l'une des meilleures que nous avons connues dans ce secteur.» Dans les conclusions de son mémoire, Sandrine Maeder revient sur les difficultés rencontrées et propose des pistes pour les surmonter. Elle met en avant le fait que, pour les employés à faible revenu, les cotisations au syndicat sont jugées trop élevées et les dissuadent donc d'adhérer. Elle souligne également la tendance à une individualisation croissante. «De plus en plus de personnes se concentrent sur leurs propres problèmes et ne perçoivent pas l'importance de l'action collective.» La secrétaire syndicale insiste encore sur la nécessité, pour Unia, d'adapter sa communication afin d'attirer des jeunes, nombreux dans le secteur de la vente. «Le syndicat doit se réinventer afin de mieux communiquer avec la jeunesse, qui est notre public cible. Dans cette perspective, il sera crucial de développer des stratégies de mobilisation novatrices, en utilisant des canaux de communication modernes tels que les médias sociaux et les plateformes en ligne.» Actuellement, la CCT de la vente neuchâteloise couvrant quelque

3300 personnes et qui devait être effective au début de cette année n'a pas encore été validée par le Secrétariat d'Etat à l'économie. «Le processus risque de durer. Les modifications apportées doivent être justifiées. Un vide conventionnel dangereux», ajoute Sandrine Maeder, qui était aussi active au sein de la commission paritaire. «Lors des contrôles effectués, nous avons constaté plusieurs infractions au salaire. Mais nous n'avons pas pu en mener beaucoup, quatorze environ.» Cet état de fait devrait changer à l'entrée en vigueur de la nouvelle mouture de l'accord prévoyant désormais une contribution professionnelle pour mener à bien cette surveillance. «Les contrôleurs seront alors rétribués pour ce travail. But visé: en faire une quarantaine.» Entrée chez Unia en 2016, la syndicaliste a choisi d'effectuer le brevet fédéral afin de valoriser les connaissances et les compétences acquises sur le terrain. «Notre métier, peu connu, touche à de nombreux domaines», commente encore la diplômée qui, contente d'avoir mené à bien ce projet, s'apprête aujourd'hui à relever un nouveau défi professionnel... ■

PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Rafal Przenioslo, l'une des chevilles ouvrières de l'initiative «Une vie ici, une voix ici»



«JE VEUX AVOIR MON MOT À DIRE SUR CE QU'IL SE PASSE DANS LE CANTON OÙ JE VIS ET PAYE MES IMPÔTS»

Rafal Przenioslo est l'une des chevilles ouvrières de l'initiative cantonale «Une vie ici, une voix ici, renforçons la démocratie». Ce texte, sur lequel Genève est appelé à s'exprimer le 9 juin, propose d'accorder le droit de vote et d'éligibilité dès huit ans de résidence. «Dix ans que je m'engage pour ça», assure-t-il devant une mousse, alors qu'il sort de la table ronde organisée par Unia sur ce thème (lire en page 11). Agé de 48 ans, ce Polonais d'origine est établi en Suisse depuis 2002. «Je vivais à Lyon dans les squats. Lorsqu'ils ont été fermés, je suis venu à Genève. Je me suis dit que j'allais y passer trois semaines... et ça fait 22 ans que je suis là!», sourit-il. Dans les années 1990, des squats s'étaient ouverts aux quatre coins de la ville du bout du lac, dans les immeubles et les villas laissés vides par l'éclatement de la bulle immobilière. Rafal trouvera à se loger dans une maison du quartier de Saint-Jean où, avec ses colocataires, il ouvrira un bar et organisera des concerts. Jusqu'à ce

que le procureur Zappelli ne vienne mettre un terme à cette aventure. «J'ai maintenant un travail normal et je paie des impôts.» Employé de la société Affichage Vert, il se déplace à vélo pour accrocher, d'un panneau à l'autre, des placards. Habitant désormais aux Charmilles, Rafal se sent «complètement Genevois». Il soutient d'ailleurs le Servette FC: «Je suis Servettien, mais pas ultra», tient-il à préciser, en peinant à comprendre les affrontements entre supporters. Cela ne nous dit pas encore comment il s'est retrouvé aux avant-postes de l'initiative «Une vie ici, une voix ici». «J'étais sans statut légal et c'est grâce à Unia que j'ai obtenu un permis en 2007.» On lui propose de venir à une réunion syndicale, puis il intègre le groupe d'intérêt migration et en devient le président. «L'initiative vient de notre groupe, c'est nous qui avons pris contact avec les politiques pour la lancer.» Il lui paraît très important de pouvoir donner son avis à la faveur des vo-

tations: «Je veux décider de ce qu'il se passe dans le canton où je vis.» Le militant a participé à de nombreux stands durant la campagne. «J'adore discuter avec des gens qui ne sont pas d'accord avec moi.» Pessimiste sur le résultat, il note toutefois l'absence de campagne des opposants. «Si ça ne passe pas, je vais continuer, mais je crains que le prochain vote n'ait lieu que dans quinze ans.» ■



Pour visionner notre vidéo:
youtu.be/n65l6pbj9BE

«Je suis arrivé à Genève en me disant que j'allais y passer trois semaines... Ça fait 22 ans que je suis là.»



THIERRY PORCHET

L'INSTANTANÉ

BATMAID PERD UN SET AUX PRUD'HOMMES DE LAUSANNE



Photo Olivier Vogelsang

Le CEO de Batmaid, Andreas Schollin-Borg, était assigné le 23 mai au Tribunal des prud'hommes de Lausanne. Son entreprise de nettoyage, dont l'ambassadrice n'est autre que la tennismann Martina Hingis, devait répondre du licenciement d'une travailleuse de Zurich. Le salaire de cette réfugiée somalienne au bénéfice d'une admission provisoire atteignait, en moyenne, à peine 1400 francs par mois, relate *Work*, le journal germanophone d'Unia. Engagée pour 24 francs brut l'heure, son contrat ne garantissait que quatre heures par semaine. Elle en faisait plus, mais pas suffisamment pour en tirer un revenu décent, surtout que ses déplacements entre deux lieux d'activité n'étaient pas pris en compte comme temps de travail. Jusqu'à son licenciement au prétexte de retards. Devant la Cour, Andreas Schollin-Borg a préféré transiger et accorder une indemnité à son ex-employée. Tandis que, devant les marches du tribunal, des syndicalistes et des militants de gauche venus soutenir la nettoyeuse échangeaient, goguenards, quelques balles. ■



DARIA KNEZIC/WORK

LA JEUNESSE D'UNIA MONTE AU CRÉNEAU

Non à la haine et à la violence! Des jeunes syndicalistes d'Unia sont montés au créneau, en l'occurrence sur les remparts du château de Bellinzona, pour défendre symboliquement les valeurs de tolérance et de solidarité promues par le syndicat. Et rappeler que l'union fait la force. La veille, le 1^{er} juin, réunis en conférence, ils ont discuté des résultats de l'enquête menée par Unia auprès de quelque 1100 apprenties et apprentis sur leurs conditions de formation - qualité de l'enseignement, temps de travail, salaire, santé ou encore discriminations. Cette étude révèle la pression et le stress auxquels sont soumis les candidats au CFC. Une situation qui met en danger leur santé mentale et physique et affecte aussi leur vie privée, entraînant dépressions, états d'anxiété et épuise-

ment professionnel. Sans oublier, dans ce contexte, un risque accru d'accidents. «Il faut davantage de vacances et de temps libre, une protection contre la discrimination et le harcèlement moral et des contrôles plus rigoureux des entreprises formatrices», a souligné Félicia Fasel, secrétaire de la jeunesse d'Unia.

Les participants à l'assemblée, plus d'une cinquantaine, ont aussi profité de la rencontre pour échanger avec de jeunes socialistes et nouer des alliances. ■ SM

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo

Le billet
avait rendu
son prix.

F COMME... FEMME, FOOTBALL ET FAIR-PLAY

Gardienne et capitaine de l'équipe de première ligue du FC Renens, Melissa Vero s'engage pour développer le foot féminin. Rencontre sur le terrain, alors que le 14 juin approche, la journée de la Grève des femmes coïncidant, cette année, avec le coup d'envoi de l'Euro

Textes Aline Andrey
Photos Thierry Porchet

« Ici, c'est FC Renens ». Cette inscription trône en grand sur une banderole accrochée sous les gradins du stade. En ce mardi de fin d'après-midi, le soleil joue à cache-cache avec les nuages, pendant que de nombreux enfants, filles et garçons, s'entraînent sur les terrains.

Melissa Vero nous accueille avec le sourire et ses multiples casquettes. Le verbe et les idées claires, droite dans ses crampons, elle est la seule femme (pour l'instant) du comité du FC Renens. A 27 ans seulement, elle est aussi responsable des équipes féminines, entraîneur (elle tient à l'appellation masculine) remplaçante en ce moment, ainsi que capitaine et gardienne de l'équipe de première ligue; ce qui signifie actuellement trois entraînements et un match par semaine. « En ce moment, je suis presque tous les soirs au stade », lance-t-elle, avec une énergie hors du commun, mue par sa passion du ballon rond. « J'ai deux grandes sœurs. Mon père aurait aimé avoir un garçon pour jouer au foot, mais je l'ai suivi dans sa passion. Il était gardien comme moi, et reste un supporter invétéré des clubs de Lecce et de la Juventus. « Si les deux équipes jouent l'une contre l'autre, il sera pour sa ville natale et moi pour la Juve », sourit l'aficionada, qui ne compte plus ses allers-retours à Turin pour aller encourager son équipe de cœur.

PLUS DE 20 ANS D'ENTRAÎNEMENTS

Melissa n'a que 6 ans quand elle commence ses premiers entraînements. « J'ai suivi mes cousins au FC Amical Saint-Prex, où j'étais la seule fille, avant de rejoindre le club de Renens. » Être fille dans une équipe de garçons ne l'a jamais gênée. « On ne partageait pas le même vestiaire donc on était un peu à l'écart, mais l'ambiance a toujours été bonne. Parfois, c'est plutôt l'adversaire qui faisait de petites remarques telles que : "Jouez sur la fille, elle va lâcher la balle!" »

Depuis quelques années, le football féminin est en plein essor. A Renens, elles sont une centaine de licenciées, dont la fille de Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse. Lors de la fête organisée à l'occasion de son élection au Conseil des Etats, Melissa Vero l'a chaleureusement félicité et remercié. « Il encourage beaucoup le foot féminin et nous soutient », mentionne-t-elle avec gratitude.

Alors que le Conseil fédéral veut diminuer l'aide de 15 à 4 millions pour le Championnat d'Europe féminin 2025 en Suisse – diminution à laquelle s'oppose le Parlement –, la footballeuse partage : « Je ne comprends pas le gouvernement, alors qu'il a mis plus de 80 millions dans l'Euro masculin en 2008. Ce championnat sera un vecteur du développement du foot féminin. En France, il y a cinq ans, le nombre de licenciées a bondi à la suite de la Coupe du monde. »

INÉGALITÉS DE SALAIRE

Dans le monde du ballon rond, les inégalités restent criantes. « L'égalité salariale, on en est très loin ! Seules les Nord-Américaines ont réussi à se faire



Melissa Vero est la capitaine de la 1^{ère} ligue féminine du FC Renens. Une équipe soudée et combative.

payer au même tarif que les hommes lorsqu'elles jouent dans l'équipe nationale. C'est historique ! De manière générale, les joueuses restent mal payées, et doivent concilier vie familiale, vie professionnelle et vie footballistique », explique Melissa Vero. Pour elle, il n'y a aucune raison que le football soit encore un sport estampillé comme masculin. « Le foot est pour tout le monde ! Notre anatomie fait que nous sommes moins rapides et, pour l'instant, moins techniques. Mais, de plus en plus de filles commencent le foot plus jeunes et sont mieux formées. » Cette question de la formation fait écho aux propos de l'entraîneur spécifique des gardiennes du club, Jonathan Fitzner : « La courbe de progression est beaucoup plus grande quand on entraîne des filles, car on doit reprendre certaines lacunes. Souvent, les gardiennes s'entraînent seules, au contraire des garçons qui ont plus souvent des entraîneurs spécialisés. Donc au début, on doit bosser toutes les gammes, mais elles apprennent vite. »

GARDIENNE, UN POSTE À PART

« Je suis gardienne depuis mes 9 ans je crois. Lors d'un tournoi, l'entraîneur a décidé que celui qui dégagerait le plus loin le ballon irait au goal. Cela a été moi, et j'ai tout de suite aimé ce poste. Je m'y sens bien, car je suis le dernier repart, j'adore sauter, voir tout le jeu, encourager l'équipe, donner des infos... » explique Melissa Vero, au caractère solitaire tout autant que collectif. « Il ne faut pas avoir peur de s'élan-

cer, de tomber, de se faire des éraflures. Malgré les gants, c'est vite arrivé de se faire mal aux doigts, mais on prend moins de coups qu'un joueur », ajoute celle qui apprécie particulièrement le gardien Ederson de Manchester City. Pendant l'Euro qui commence le 14 juin, elle supportera l'Italie et la Suisse, mais pronostique la victoire du Portugal... Son entraîneur, Steve Antunes, Portugais d'origine, n'ose même pas y rêver. « On verra, je pense que ça va être difficile. La France a plus de chances... »

Au bord du terrain, il souligne la révolution qu'il a opérée depuis qu'il entraîne des filles. « Sans aucun sexisme, je dirais que c'est un autre sport. Avec elles, l'approche est plus psychologique, plus humaine, plus familiale. Avec les garçons, c'est plus dur, plus intense. Personnellement, entraîner cette équipe représente une très belle découverte sur le foot féminin, sur les femmes et sur moi-même. Bref, c'est une école de vie ! J'espère que l'Euro féminin amènera du monde dans les stades et que les filles seront plus nombreuses... » Un bémol ? « Parfois, pendant les matchs, elles sont un peu scolaires. Elles respectent à la lettre les indications. Il leur manque parfois un grain de folie. Elles ont la technique, mais elles doivent peut-être oser davantage. »

UNE BANDE DE POTES

Les joueuses arrivent à l'entraînement, se saluent chaleureusement. « Nous sommes une bande de potes. Depuis



trois ans, la cohésion d'équipe est tellement bonne qu'on passe beaucoup de temps ensemble en dehors du terrain », raconte Melissa Vero.

En aparté, l'une de ses coéquipières, Nikita, ne tarit pas d'éloges sur sa capitaine. « Sur le terrain, on l'appelle Meli ou Vero, ou parfois les deux. C'est notre deuxième maman. Ça m'est arrivé d'oublier mes affaires, et c'est elle qui les lave et me les ramène. Elle fait attention à tout le monde et, tout en subtilité, sait se faire respecter. Elle a une vision sur l'entier du jeu et est souvent décisive. C'est une personne de confiance. Elle a les pieds sur terre et beaucoup de responsabilités dans le club. » La vingtaine de joueuses se retrouvent sur le terrain, en cercle, histoire de débriefer le dernier match, et préparer le suivant. « Vous devez être prêtes à souffrir ! » lâche leur entraîneur. Melissa Vero se concentre et entame son entraînement spécifique, de manière intensive. Entre deux exercices, elle partage : « Chacune a son petit rituel d'avant-match. Pour ma part, je ne gaspille pas mon énergie. Le jour d'une rencontre, je reste tranquille. Dès que j'arrive au stade, je lâche mon téléphone. Et j'aime bien entrer cinq minutes avant les autres sur le terrain. »

La voilà au but face à ses coéquipières qui se sont divisées en deux équipes. Alors que l'entraînement s'achève, la lune se lève, presque ronde comme un ballon. ■

DU FAIR-PLAY AU BORD DU TERRAIN

Sur la vitre de la buvette du FC Renens, une affiche de l'Association cantonale vaudoise de football fait écho à l'ambiance parfois délétère autour des terrains : « Maman, papa, n'oubliez pas... Je ne suis qu'un enfant. Ce n'est qu'un sport. Je suis là pour m'amuser. C'est MON match. L'arbitre est un être humain. Ce n'est pas la Coupe du monde. Je vous aime. »

Un message lourd de sens. L'irresponsabilité des parents ne date pourtant pas d'hier. Melissa Vero se souvient d'avoir arbitré une saison à l'âge de 15 ans. « Lors d'un match, j'ai mis un carton rouge à un enfant. Le père m'a menacé au point que je n'ai pas osé sortir des vestiaires. J'ai dû appeler mon papa pour qu'il vienne me chercher... Quand on arbitre, il faut avoir les nerfs solides. Les parents doivent être là pour motiver, mais pas gâcher la beauté du jeu. Ici, ça se passe bien. Et l'ambiance est toujours très bonne lorsque les filles jouent. » ■



La gardienne Melissa Vero a droit à un entraînement spécifique.